

L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 23 au 29 septembre 2011 - N° 6380 - 60^{ème} année



INTERVIEW

Vanina Pieri

Présidente de l'ATC

**"Je présenterai le 6 octobre
à l'Assemblée de Corse
ma feuille de route"**



Envie de réaliser des économies d'énergie
tout en conservant votre confort ?

JUSQU'À
2000€*
d'éco-prime pour l'installation d'un système
de chauffage performant.

© EDF 2008. Tous droits réservés. 0969 322 520 - 0969 322 520 (prix d'un appel local) - 0969 322 520 (prix d'un appel local) - 0969 322 520 (prix d'un appel local)



Appelez nos conseillers au **0969 322 520** (prix d'un appel local)
ou connectez-vous sur corse.edf.com ou oec.fr

*Voir les modalités auprès de nos conseillers.



L'énergie est notre avenir, économisons-la !





VAGABONDAGE

9 septembre ! Comment oublier ? Adolescents nous avons fièrement arboré sur nos vêtements, dès l'arrivée des Italiens, des Croix de Lorraine et des Bleu, Blanc, Rouge et nous répondions en français aux soldats italiens. Alors imaginez comme le 9 septembre chante pour nous ! Finie l'occupation et vive la Liberté !

Bien sûr, il est parfois difficile de raconter ces choses aux moins de vingt ans, soit à ceux qui sont nés avec l'Europe, internet, le portable et tant de gadgets.

Mais que l'on nous permette à nous, les «anciens», de garder nos émotions riches de souvenirs !

Macagna bastiaccia : «O Anto ! Hai vistu, avemu persu a sola culunia chi aviamu !»

«Cume ? M'hai sempre dettu chi Kadhafi era u figliolu di u capitanu Preziosi, no ? Alloora, a Lybia ghjera nostra, no ?»

Cette citation de Baudelaire doit plaire à nos amis viticulteurs : «Si le vin disparaissait de la production humaine, je crois qu'il se ferait, dans la santé et dans l'intellect, un vide, une absence, une défection, beaucoup plus affreux que tous les excès dont on rend le vin responsable».

Et de Salvador Dali : «Qui sait déguster ne boit plus jamais de vin mais goûte des secrets !»

Ces réflexions me reviennent en mémoire alors que du côté de Patrimonio, j'ai suivi, avec plaisir, des tracteurs gorgés de grappes aux grains, ô combien odorants !

Quand j'étais gamin, du côté de Luri, on chantait pendant les vendanges «les vendanges nouvelles ont lieu sous le ciel bleu... La grappe est lourde et belle, tous les gars sont heureux».

Toussaint LENZIANI

Entre nous

Par Pierre Bartoli

Moins de monde en Corse, cet été ? La faute à quoi ou à qui ? Poser la question, quand on sait que la Corse est une île, c'est déjà y répondre.

Les transports, toujours et encore, les transports, en numéro un, s'installent au banc des responsables !

Malgré certains efforts des Compagnies aériennes et maritimes, il faut reconnaître que, pour l'usager, l'addition est lourde et les confort horaires rarement étudiés à son avantage.

Pour une famille de trois ou quatre personnes, arrivée à Marseille, à Toulon ou à Nice, le budget vacances est largement entamé et la Corse, encore loin ! Quand on aborde ses ports, le portemonnaie s'est allégé singulièrement, et, pour le reste on connaît la suite !

Par ailleurs, que dire de l'aérien ?

Le problème de la Corse se situe d'abord et avant tout, au niveau des Transports, tant sur le plan des tarifs que sur le plan du confort horaire !

Mettre la Corse à la portée du «Continent» ne peut relever de politiques de replâtrage ou de combats corporatistes ou d'arrière-garde.

Cette nécessité réclame le concours de toutes les forces politiques, économiques confrontées aux réalités et animées de la volonté sans faille de trouver les solutions et de conjuguer les moyens, sans artifices, sans faux-semblants, sans concessions aux intérêts particuliers.

Des solutions adaptées pour éradiquer ce chancre que constitue le problème des transports, et qui tétanise depuis toujours l'avenir de notre île, doit être l'essentiel des préoccupations de tous les décideurs à tous les échelons de la société locale, régionale et nationale !

Des solutions adaptées et durables tout au long de l'année et au fil des ans !

Mettre la Corse à la portée de tous et la population vivant en Corse à la portée du monde, telle est la mission essentielle et primordiale pour tous les décideurs et l'Etat quant il s'agit de la Corse !

Aux transports avec l'extérieur, en parallèle, viennent s'ajouter les transports internes routiers, ferroviaires, aériens ou maritimes, pourquoi pas !

De l'audace et de la détermination !

La Corse pourtant, son image, le dynamisme de ses créateurs, de ses producteurs, s'exportent bien.

Il n'est pour s'en persuader qu'à retenir le succès du stand de la Corse à La Courneuve, à l'occasion de «la fête de l'Huma».

Le Président Dominique Bucchini et l'équipe qui l'entoure ont œuvré avec beaucoup de réussite !

Je l'écris avec d'autant plus d'objectivité, que « la Fête de l'Huma » n'a jamais fait partie des événements qui ont attiré mon intérêt du point de vue «politique».

Mais quand la Corse est ainsi mise à l'honneur, il convient de la saluer ! Et La Courneuve 2011 a été, pour la Corse, une belle réussite !

Chapeau, Président !

Bastia : une politique qui, blondes, entend faire école

Tandis que le Rectorat faisait son point sur la rentrée 2011 en comptabilisant les moyens mobilisés pour l'académie, et en mettant l'accent sur la progression des effectifs et les nouveautés en formation des EPLE, sans oublier de dresser le bilan statistique de la langue corse et celui de la scolarisation des élèves handicapés, les représentantes des affaires scolaires de la Ville de Bastia, donnaient, à l'échelle de leur agglomération, leurs propres chiffres-clés. L'occasion pour Toussainte Devoti, adjointe au Maire de Bastia, de pointer «les incohérences d'un gouvernement qui prône la lutte contre l'échec scolaire et pour l'égalité des chances tout en démantelant l'Education Nationale».



Toute l'équipe des Affaires Scolaires de la Ville de Bastia avec, au centre, Tous sainte Devoti

« La Ville de Bastia subit de plein fouet les mesures de restrictions budgétaires engagées par le gouvernement : 5 classes sont supprimées à Reynoard, Defendini, Campanari, Calloni (élémentaire) et à Toga (maternelle) », souligne d'entrée de jeu Toussainte Devoti. Les «moyens» supplémentaires, en termes d'encadrement, finalement octroyés (notamment après mobilisation des parents d'élèves), à Calloni et Campanari, et pris sur le quota de la brigade des enseignants remplaçants, n'auront pas suffi à éteindre la colère de l'élue communiste, également enseignante et mère de famille. Au nom des «principes républicains faisant obligation à l'Etat de permettre à tous l'accès à la formation, aux savoirs et à la culture», celle-ci n'a pas manqué de rappeler l'échéance du 27 septembre qui devrait réunir dans la rue enseignants du public et du privé, agents de l'Education Nationale et parents d'élèves. En attendant cette journée de grève nationale, ce sont quelque 2721 élèves de primaire qui ont fait leur rentrée sur Bastia, dont 1052 en maternelle et 1669 en élémentaire, «soit, souligne Rose Lefèbvre, Directrice des Affaires Scolaires à la Ville de Bastia, une progression d'une quarantaine d'élèves par rapport à 2010, progression encouragée notamment par les constructions en logements côté sud de la ville.» «Pour autant, la municipalité s'attache à une sectorisation respectueuse d'un équilibre entre toutes les classes», ajoute Toussainte Devoti.

Les moyens d'une politique

A défaut de tous les moyens revendiqués

Une priorité : le PRE

Toussainte Devoti dit attacher «dans le contexte actuel, la plus grande importance» à la mise en oeuvre du Programme de Réussite Educative, programme d'accompagnement destiné aux enfants et adolescents en difficultés et scolarisés en ZEP-REP ou en ZUS : «Les services de la Ville – aussi bien les Affaires Scolaires que les Affaires Sociales et la Direction du renouvellement urbain et de la cohésion sociale – travaillent ensemble afin de mener à bien ce projet qui se concentre sur quatre établissements scolaires : Charles Andrei et Campanari, tous deux classés ZEP; Gaudin, qui bénéficie d'un contrat urbain de cohésion sociale, d'une opération de résorption de l'habitat insalubre et de 2 OPAH; et le collège Saint Joseph. Ainsi, depuis sa mise en oeuvre au mois de novembre 2009, 115 enfants ont intégré le PRE et ont bénéficié de différentes actions telles que l'accompagnement scolaire à domicile, la lutte contre le décrochage scolaire, l'adhésion à un club de loisirs... Ces enfants sont suivis individuellement et tout est mis en oeuvre pour leur donner les moyens de réussir leur parcours».

pour offrir aux scolaires des conditions de travail optimales, dépendantes, on le sait, d'un taux d'encadrement qui fluctue avec la volonté politique, la Ville de Bastia, elle, entend poursuivre ses efforts en matière d'accueil et de service public : «Il faut souligner, poursuivent de concert Rose Lefèbvre et Toussainte Devoti, que 709 enfants sont

accueillis dans les garderies périscolaires de la Ville avec un taux d'encadrement très honorable, puisque nous nous sommes fixés comme seuil : pas plus de 18 enfants pour un animateur. De même, afin de répondre aux attentes des parents, la municipalité de Bastia, qui a pour objectif d'accueillir tous les enfants désirant déjeuner à la cantine, en reçoit déjà 1293, dont 475 en maternelle et 818 en élémentaire. Notre ambition est d'offrir à ces enfants des repas équilibrés et de qualité. Outre l'introduction déjà effective de certaines denrées bio dans les repas et l'approvisionnement en produits issus de circuits courts, nous nous efforçons de développer le sens du goût en proposant des produits variés.» A l'exemple de ce qui se fait notamment à Prunelli et Ghisonaccia, la Ville de Bastia, qui a adhéré au Plan National Nutri Santé, planche avec la Chambre d'Agriculture sur le projet «un fruit à la récré». Elle a par ailleurs consenti un effort important pour la construction d'un restaurant scolaire à l'école René Subissi, ouvert pour cette rentrée 2011. Un office de 132 m² et d'une capacité d'accueil de 120 places, ayant nécessité un investissement de 264 314 euros HT

pour ses têtes



ous sainte Devoti

financés à 80% par la dotation de développement urbain et 20% par la commune. «Il permet aujourd'hui aux élèves de Subissi, de déjeuner sur place, alors que jusque-là, un déplacement jusqu'à Reynoard était nécessaire », précise Toussainte Devoti . Cette construction fait partie de l'ensemble des travaux effectués dans les écoles par la commune et dont le montant total s'élève cette année à 320 000 euros». Une façon, pour la collectivité locale, de faire contrepoids au «désengagement de l'Etat». Si Bastia a pu compter, pour cette rentrée, sur une ouverture de classe à l'école Charles Andrei, pour Toussainte Devoti, le compte est loin d'être bon : «Plutôt que de multiplier les fermetures de classe, notamment, comme sur Bastia, dans des établissements classés en zones sensibles, avec des publics hétérogènes, et des élèves en difficultés, dont des primo arrivants et des handicapés, on ferait bien de réfléchir à ce qui impose aujourd'hui d'ouvrir une classe. L'argument qu'avance le Rectorat, qui dit que certaines classes classées en zone sensible seraient jalouses de leurs acquis, ne tient pas. Aujourd'hui, on a, par exemple, à l'école de Toga, une petite section particulièrement

chargée en effectifs. Sont-ce des conditions de travail acceptables pour donner aux enfants les fondements d'un enseignement valable ?»

La question est encore et toujours celle de la qualité.



Les élus de Bastia, les parents et les élèves, lors de l'inauguration de la cantine de l'école René Subissi



ZOOM SUR L'ACADÉMIE DE CORSE

La conférence de presse qui s'est tenue à Ajaccio le 14 septembre a donné lieu à un bilan détaillé présenté par le Recteur **Michel Barat** et son équipe. En voici quelques chiffres-clés.

Les effectifs

46 883 élèves ont fait leur rentrée dans l'académie, dont 25 015 dans le 1^{er} degré , 12 783 en collèges, 5709 en lycées, 2568 en lycées professionnels, 109 en EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) et 699 en post-bac (BTS et CGPE) L'Académie comptabilise 1379 postes d'enseignants dans le 1^{er} degré (642,5 en Corse du Sud et 736,5 en Haute-Corse) + 16 enseignants stagiaires, 2298 enseignants dans le second degré (1998 titulaires et 300 contractuels), 22 professeurs stagiaires (dont 20 dans le public) Elle s'appuie sur un réseau 260 écoles maternelles et élémentaires, 31 collèges, 15 lycées et 1 EREA. Les 25015 écoliers sont répartis dans 260 classes dont 11700 en Corse du Sud (un chiffre stable depuis 2003) et 13 315 en Haute-Corse (une progression de 605 élèves étant enregistrée dans ce département depuis 2003). Les effectifs du second degré sont passés de 23219 élèves en 2003 à 21 868 en 2011, soit une perte de 1351 élèves.

La langue corse

23 734 élèves, soit 97,85% reçoivent un enseignement de corse dont 11 307 (46,62%) ont moins de 3h, 6783 ont 3h et 5764 suivent, en plus des 3h, l'enseignement de disciplines en langue corse. Dans le 2^d degré, au total, 9318 élèves (44,09%) étudient le corse dont 6631 en collège (53,64%), 1479 en lycée (25,93% et 1186 en lycée professionnel (38,68%).

Scolarisation des élèves handicapés

Au 15 janvier 2011, les établissements scolaires de l'académie scolarisaient 1142 élèves handicapés (616 en Haute-Corse et 526 en Corse du Sud). Le Rectorat fait ressortir que ce nombre est sensiblement supérieur à la moyenne nationale. Au total, ce sont 105 emplois qui sont mobilisés pour accompagner individuellement 217 élèves dans le 1^{er} degré et 67 élèves dans le 2^d degré. 173 élèves dans le 1^{er} degré et 231 dans le 2^d degré bénéficient d'un accompagnement collectif par un auxiliaire de vie scolaire implanté dans un ULIS ou un CLIS.

CORTE

● Recrutement de danseurs

En vue de la création "Eiu Donna" (avril 2012), et de différents projets chorégraphiques (rencontres de danse, 30 ans de l'université, etc.) la compagnie **Studianza** recrute des filles et garçons pour l'année 2011-2012. L'audition portera sur l'évaluation des qualités techniques et artistiques des candidats au travers de : l'apprentissage d'extraits du répertoire de la **Compagnie D.I.C** (2005-2010) ; une variation libre sur le thème de la "Femme", de maximum 1' ; une improvisation et un entretien portant sur les motivations de la candidature. **Obligation** : être étudiant inscrit à l'**Université de Corse**. Préinscription par mail (le document sera bientôt disponible en ligne). **Source**: <http://www.facebook.com/event.php?eid=226316050748739>

BASTIA

● Atelier inédit

Le **C.R.A.I.I.** organise, le vendredi 7 octobre à **Bastia (Maison des Affaires Sociales, forum du Fangu, Av. Jean Zucarelli)**, de 9h à 12h et de 14h à 17h, une journée de formation sur le thème des «**Pratiques traditionnelles néfastes**». «*Il s'agit, explique Marie-Jo Andreucci, Animatrice Pédagogique C.R.A.I.I., de mettre en lumière des actions spécifiques destinées à prévenir et à diminuer l'iniquité de traitement (via notamment les mariages forcés, contraints, arrangés, précoces...) dont peuvent être victimes les femmes, en raison de leur sexe, et en tant qu'héritières des immigrations.*» L'atelier sera animé par **Isabelle Gillette-Faye**, sociologue et directrice de la **Fédération nationale GAMS**. Il intéresse tous les professionnels et bénévoles concernés. **Renseignements au 04 95 10 52 26.**

OLMI CAPELLA ET PIOGGIOLA

● Stage de marionnettes

L'**Aria** organise, à destination d'un public amateur ou professionnel, d'artistes, acteurs socio-éducatifs, enseignants ou bibliothécaires, un stage «**Théâtre d'objets, jeu et manipulations**», du lundi 24 au vendredi 28 octobre, à **Olmi Cappella (Établissement Battagliani)** et à **Pioggiola (A Stazzona)**. Au programme, découverte du théâtre d'animation dans sa globalité, étude des bases de la grammaire de manipulation avec les objets, construction du personnage dans le jeu et pratique de la manipulation en solo, bruitage et parole, approche de la manipulation à plusieurs. **Gilbert Epron**, comédien, marionnettiste, et metteur en scène, assurera cette formation. Une animation de ces ateliers en langue corse est proposée pour ceux qui le souhaitent, par **Santu Massiani**. Coût du stage en pension complète : individuel 250€, professionnel 1000 €+ adhésion 20€ à L'**Aria** pour l'année 2011. **Contact** : **Véronique Mateus** au **04 95 61 93 18**. E-mail : formation@ariacorse.net Un formulaire d'inscription est à télécharger sur www.ariacorse.net et à retourner au plus tard 15 jours avant le début du stage.



Le dernier documentaire d'Alain Tixier

AJACCIO

Le réalisateur Alain Tixier bientôt là

Un nouvel invité se joint à la manifestation "**Passion cinéma et Journée Montagnes**" qui se tiendra du 3 au 8 octobre prochain à l'**espace diamant** et au **Palais des congrès d'Ajaccio** : il s'agit du réalisateur de "**Bonobos**" (dont la narration est assurée par **Sandrine Bonnaire**), **Alain Tixier**, qui interviendra lors des séances scolaires du mardi 4 octobre à 9h (pour les primaires) et 14h (pour les 6^{ème} et 5^{ème}). Né le 1^{er} mars 1948 à **Bourges**, ancien journaliste à la **Tribune de Genève**, attaché de presse de **Jean Richard**, auteur-réalisateur de nombreux documentaires, **Alain Tixier** a notamment coproduit et réalisé

plus de 30 numéros des **Carnets de l'Aventure** pour **Antenne 2**. Il a également réalisé de nombreux films sur l'aviation et l'espace (vols habités avec les **Russes**). Travaillant pour la télévision et le cinéma, il est plus particulièrement connu pour avoir réalisé la série d'émissions **Ushuaïa**, le magazine de l'extrême et **Ushuaïa Nature** avec **Nicolas Hulot**.

Alain Tixier a deux enfants, **Antoine** et **Florent** ; ils travaillent tous les deux également dans l'audiovisuel. Il sera présent à **Ajaccio** du lundi en fin d'après-midi jusqu'au mardi soir.

CORTE

Soirée exceptionnelle avec Canta u Populu Corsu

Le mercredi 28 septembre, à 20h30, l'**Université de Corse** ouvre les portes du **Spaziu Natale Luciani** pour y accueillir le groupe mythique insulaire.

Canta u populu Corsu présentera là son dernier album «**Sparte**», n'oubliant pas, non plus, ses titres déjà connus. «*La programmation Corsic'Artisti 2011-2012 désirent commencer sur les charpeaux de roues pour fêter dignement les 30 ans de l'Università di Corsica depuis sa réouverture, expliquent les responsables. Avec Canta u populu corsu pour débiter l'année universitaire nous ne pouvons pas nous tromper.*»



ALATA

Reprise des scontri

C'est vendredi 30 septembre que les rencontres mensuelles organisées par l'**Association Sportive et Culturelle de San Benedetto** reprendront. Pour cette rentrée, les animateurs ont fait appel au **Docteur Octave Colonna d'Istria de Cinarca**, ancien maire d'**Appietto**, afin d'évoquer, à partir de 19h au stade de **San Benedetto**, une aventure extraordinaire : celle de la première traversée aérienne en ballon **Continent/Corse** réalisée le 14 novembre 1886 par **Louis Capazza** et **Alphonse Fondere**. Les pilotes étaient partis de **Marseille** pour atterrir au lieu-dit «**Alzelli**», sur la commune d'**Appietto** ! Un exploit commé-

moré en 1987 à **Appietto** par l'**amicale Philatélique d'Ajaccio**, alors présidée par **Jean Callebaut**, lequel sera également présent ce vendredi 30.

En octobre, le vendredi 28, c'est **Franck Allegrini-Simonetti** qui animera la soirée avec une conférence sur «**Les vestiges de l'avion allemand de Capo di Fenu et les crashes d'avions en 1943 sur les territoires d'Alata, de Villanova et d'Ajaccio ouest**». Rappelons que l'entrée à ces **Scontri** est libre et gratuite et que ces rencontres sont suivies d'un repas pris en commun, sur place. Le prix de ce repas a été fixé à **15 €** mais il est demandé aux personnes qui souhaitent y participer de s'inscrire auprès de **Nicole Gilli** en téléphonant au **06 80 84 26 70**. Pour tout autre renseignement concernant l'association, téléphoner au président, **Pierre Ferrucci** au **06 85 40 20 86**.

BASTIA

Première journée régionale de la contraception

La région corse occupe le premier rang des régions françaises en nombre d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) pratiquées rapportées à la population. Face à cette problématique de santé publique, le Département de la Haute-Corse et ses partenaires organisent le 26 septembre 2011, à Bastia, la **Première Journée Régionale Corse de la Contraception**. Cette journée est organisée autour de deux événements. Le premier est un colloque sur le thème élargi de la contraception, qui se tiendra à partir de 9h en salle des délibérations, à l'Hôtel du Département et qui, avec l'autorisation de la Chaîne télé-



visée «LCP», sera précédé de la diffusion du document «**Contraception l'info passe mal**» (document évoquant deux expériences novatrices: celle du réseau «**Info-Ado**» mis en place depuis une dizaine d'années en **Alsace**, et celle, toute récente, du dispositif «**Pass Contraception**», en région **Ile de France**). Des intervenants issus du monde médical et de l'univers associatif présenteront leur travail et feront partager leur expérience. Par ailleurs, une grande manifestation publique d'information est organisée sous chapiteau, de 9 heures à 18 heures, aux **Jardins du Fango**, à proximité du **Lycée Giocante de Casabianca**. Un message d'information sur la contraception à destination des jeunes, et notamment des lycéens, y sera délivré parallèlement au colloque. Des stands d'information tenus par les agents du **service de la Protection Maternelle et Infantile**, ainsi que par le **Centre Régional d'information Jeunesse de Corse (CRIJ de Corse)** sont prévus à cet effet. Des documents d'information seront ainsi remis au public et notamment une plaquette présentant les différents centres de planification du Département ainsi que les consultations de contraception organisées hebdomadairement. Un écran visuel diffusera en boucle le reportage de la chaîne **LCP**.

A noter : Une boîte aux lettres informatique infocorsecontraception@cg2b.fr destinée aux personnes souhaitant disposer d'informations relatives à la question de la contraception est d'ores et déjà accessible sur le site www.haute-corse.fr

PORTO-VECCHIO



La Coupe du Monde de Rugby sur grand écran

Dans le cadre de la **Coupe du Monde de Rugby**, la Ville de **Porto-Vecchio** et l'**Association Sportive Porto-Vecchio XV** proposent de suivre en direct, au **Centre Culturel**, les matches de l'**équipe de France de Rugby**. Deux retransmissions sont prévues le samedi 24

septembre à 10h 30, pour la rencontre **Nouvelle Zélande/France**, et le dimanche 23 octobre, à 10 h00, pour la finale.

A noter : l'entrée, à 5 euros, est gratuite pour les moins de 15 ans et un petit-déjeuner est offert dans la **cafétéria du Centre Culturel** par l'**Association Sportive Porto-Vecchio XV**. Deux autres dates seront définies en fonction de la qualification de la **France** : s'il y a qualification en quart de finale, le match du samedi 8 ou du dimanche 9 sera retransmis à 9h30; s'il y a qualification en demi-finale, c'est le match du dimanche 16 octobre, à 10h00, qui sera diffusé. Pour tout renseignement, **contacter le 06 01 13 08 50**.

Le peintre Serge Santarelli expose

Pour clôturer la saison estivale du **Bastion de France**, la Ville de **Porto Vecchio** propose une exposition des œuvres de **Serge Santarelli**, peintre figuratif délivrant un art récréatif et sensuel avec des vues de **Porto-Vecchio** surprenantes, mais aussi peintre moderne ayant choisi de porter son «**regard vers une calligraphie nouvelle**», avec de très grandes toiles qui viendront compléter cette expo. Le vernissage ayant lieu le mardi 27 septembre à partir de 18 h 00, l'exposition sera ensuite ouverte tous les jours de 10h00 à 13h00 et de 16h00 à 20h00, jusqu'au 9 octobre.

BASTIA

● Atelier d'écriture

Le **centre culturel Una Volta** propose pour la 4^e année consécutive un atelier d'écriture pour adultes, les mercredis de 18h30 à 20h00 (à partir du 28 septembre). Cet atelier met l'accent sur une approche ludique de l'écriture, afin de la rendre plus accessible et de désacraliser la page blanche. Le prix de l'adhésion est de 190 € pour l'année. Pour toute information, contacter le **06 62 50 62 77**.

PROPRIANO

● C'est à la **Salle polyvalente** que les lundi 26 et mardi 27 septembre, se dérouleront les inscriptions pour le **Catéchisme** pour les élèves de CE 1, CM 1, CM 2 et 6^{ème}, à partir de 17h, et, le mercredi 28 septembre de 10h à 12h et de 17h à 18h.

● Le **Body Building Club Valinco** tiendra son Assemblée Générale, le 30 septembre, à 19h30, au **Complexe Sportif Guy Drut**. Tél : **06 25 17 86 11**.

● «**Cécile Casabianca**» est l'enseignante de la boutique que la styliste de ce même nom, enfant de **Propriano**, a ouverte il y a dix huit mois pour y imposer sa griffe de styliste-créatrice. Implantée à l'entrée du chemin des Plages, la boutique de Cécile Casabianca attire déjà un public conquis.

A SAVOIR

Allocation pour la diversité dans la fonction publique

La **Préfecture de Corse** communique :
«Le gouvernement met en œuvre un dispositif de Parrainage pour la fonction publique consistant notamment en l'attribution d'une allocation (2.000 €) pour la préparation aux concours d'accès à la fonction publique de catégorie A ou B. Les modalités de fonctionnement de ce dispositif sont fixées par l'arrêté du 5 juillet 2007 paru au JO du 19 juillet 2007 modifié par arrêté du 15 avril 2009 paru au JO du 14 mai 2009. Ce dispositif s'adresse aux étudiants et aux personnes sans emploi préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique de catégorie A ou B. Les allocations sont attribuées en fonction des ressources dont disposent les candidats ou leur famille et des résultats de leurs études antérieures. Le nombre de bourses qui sera attribué au titre de l'année universitaire 2011-2012 est de quatre pour la Corse. Les dossiers peuvent être retirés à la préfecture de la Haute-Corse, à la préfecture de la Corse du sud, au secrétariat général pour les affaires de Corse, à l'université de Corse, à l'UFR de Corse, à l'IRA de Bastia, dans les pôles emploi de Corse du Sud et Haute-Corse. Ils devront être déposés impérativement au plus tard le 30 septembre 2011 auprès de la préfecture de région (SGAC) ou de la préfecture de la Haute-Corse. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat général pour les affaires de Corse au 04.95.11.13.11. »

Vanina Pieri, Pré

«Je présenterai ma feuille de route le



Vanina Pieri, Dominique Bucchini et Maria Guidicelli lors du discours inaugural à la Fête de l'Huma

Fraîchement débarquée de Paris pour nous accorder cet entretien, Vanina Pieri, y a fait le plein d'Humanité, sans jamais vraiment quitter la Corse, qu'elle a accompagnée jusqu'à la capitale, pour son plus grand rayonnement. La jeune élue pétrie de social-démocratie en avait-elle besoin ? Celle qui, à l'évidence, sait s'entourer et partager, et a placé au centre de sa mandature à la tête de l'ATC «l'enjeu capital d'une gouvernance associative», a en tout cas convaincu. Ambassadrice de la grande fête politique et populaire créée en 1930 par Marcel Cachin, son île plurielle y a trouvé une place de choix, bien représentée qu'elle était par des acteurs issus d'horizons différents. «L'occasion, pour la Corse, de se montrer telle qu'elle est», souligne l'instigatrice du voyage. Et de clore la saison en beauté, avant des jours annoncés encore meilleurs, sauf à ne pas suivre le fil rouge déroulé avec soin par la très dynamique Présidente de l'ATC qui nous offre dans ces colonnes un séjour sur ses terres : celles de la politique régionale touristique mise en œuvre pour notre île.

► **Vous rentrez de la fête de l'Huma dont la Corse était cette année l'ambassadrice. Entre la première participation de l'ATC à cette grande manifestation - qui avait tout de même fait un peu de bruit - et cette «consécration», on sent plus qu'un frémissement. La preuve que vous aviez raison ?**

Une preuve ? Je ne sais pas. C'est en tout cas le signe que les lignent peuvent bouger. L'année dernière, compte tenu de nos prises de fonctions tardives, nous n'avions pu organiser ce que nous souhaitions. Mais j'étais déjà sur quelque chose de plus ambitieux. La Fête de l'Huma n'est pas qu'un rendez-vous politique.

C'est une grande fête populaire. Le pari de cette année était d'y montrer la Corse dans sa richesse, son authenticité et sa diversité, en fédérant des acteurs issus d'horizons différents. La SNCM, Corsica Tours, Touristra Vacances, le PNRC, les Gîtes de France, l'UNAC, le Centre culturel de Pigna, l'épicerie A Loghja, la CCAS, l'association des sommeliers de Corse, mais aussi l'artiste peintre Isabelle Airolla et les musiciens Jean Menconi, Jean-Jacques Gristi et Christophe Mondoloni étaient à nos côtés. 40 à 50 000 visiteurs sont passés par l'espace «Tourisme». En termes de rayonnement, c'est énorme et sans commune mesure avec n'importe quel autre salon.

sidente de l'ATC

6 octobre à l'Assemblée de Corse

► ***Vous insistez beaucoup sur la diversité et la complémentarité des tourisms en Corse. Mais dans les faits, y a-t-il de la place pour tous ?***

Aujourd'hui, en matière de tourisme, nous sommes dans un espace très concurrentiel où il est tentant de céder aux effets de mode en adaptant l'offre à l'extrême. Je pense que la Corse, tout en se montrant réceptive aux attentes des touristes, doit rester dans ce qu'elle a d'authentique. Il ne s'agit pas de révolutionner l'offre. Il faut un modèle qui nous ressemble. La saisonnalité en fera toujours partie. Mais il est clair qu'une forte concentration de visiteurs menace de plus en plus notre territoire. Il y a en revanche une place pour le tourisme de luxe comme pour le tourisme social. La Corse a la chance d'offrir un large panel de possibilités. Il n'est pas inutile de rappeler à l'envi qu'on peut y passer en un rien de temps de la mer à la montagne.

► ***Puisqu'on parle de potentialités, un tourisme vert autour d'un produit type « randonnée en forêt », alors qu'il s'est développé sur le continent, notamment, durant cette année 2011, déclarée « Année Internationale de la forêt », ne semble pas avoir pris en Corse, alors que l'île est la région la plus boisée de France et l'île de Méditerranée aux plus beaux peuplements. Un exemple qui laisse penser que l'on est un peu à la traîne, non ?***

On ne peut, effectivement, que souligner le déficit en matière de politique régionale de préservation et de valorisation des sites. Exemple symptomatique : Aitone. Aucune réflexion, non plus, n'a été menée sur la pression touristique qui est exercée sur des sites tels que la Restonica. C'est un des chantiers qui restent à ouvrir.



des hommes » soulignant la pertinence d'une école hôtelière en Corse, un axe « promotion », et elle n'oublie pas l'agritourisme en lequel je crois beaucoup, car, loin d'une activité industrielle, la Corse est marquée dans son identité par l'agriculture. Alors c'est vrai, il m'a fallu un peu de temps pour arriver à établir cette feuille de route,

réorganiser l'agence, renouer le lien avec les socioprofessionnels, réfléchir aux missions de l'ATC et rouvrir la structure, mais il faut savoir qu'à mon arrivée il y avait très peu de conventions de partenariat, notamment

« LA CORSE EST UN PRODUIT D'APPEL INTÉRESSANT. IL FAUT LUI DONNER UN CONTENU EN STRUCTURANT L'OFFRE. LA MEILLEURE PROMOTION DU MONDE NE PEUT RIEN SI ELLE N'A PAS UN PRODUIT ET UNE OFFRE ALLANT AVEC. LA STRUCTURATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE EST UNE MISSION ESSENTIELLE DE L'ATC. »

Comme, par ailleurs, celui de la fiscalité. Aujourd'hui, la Corse est la seule île au monde où tout est gratuit. Or on sait bien que dans notre société, ce qui n'a pas de prix n'a pas de valeur. Il faut donc s'atteler à une fiscalité touristique et réfléchir dans ce cadre à une fiscalité directe.

► ***Cela fait un moment déjà que vous avancez ces arguments. Et il reste peu de temps avant la fin de cette mandature...***

Nous avançons sur cette question comme sur les autres. Le 6 octobre prochain, je présenterai ma feuille de route à l'Assemblée de Corse. Elle s'articule autour des grands chantiers que sont le recentrage des missions de l'agence, la structuration de l'offre touristique, la fiscalité dont je viens de parler, mais elle comprend aussi un axe « formation



Corsica Tours, un des partenaires de l'ATC présents à la Courmeuve

de donner l'impulsion. C'est pourquoi je définis cette mandature avant tout comme une mandature de mission et d'impulsion.

avec les hôteliers, pas d'animation sur le territoire et aucune enquête qualitative sur laquelle s'appuyer. Aujourd'hui, l'objectif premier reste de fédérer tous les acteurs du domaine touristique. Ça paraît évident, mais dans les faits, c'est bien plus compliqué. C'est en tout cas pour moi l'enjeu de cette mandature, celui d'une véritable gouvernance associative. L'ATC doit être aux côtés et avec les professionnels du secteur. Il ne s'agit pas de faire à leur place mais de les inciter à faire. Je suis social démocrate et ne suis donc pas pour une économie assistée. L'idée est



Jean Menconi pour une animation musicale sur le stand de l'ATC

► **A l'heure de l'automne, le temps est celui du bilan de la fameuse « saison » touristique. On a vu beaucoup d'analyses contradictoires s'affronter. Alors, succès ou échec du tourisme en Corse pour cet été 2011 ?**

2010 a été une bonne année pour la France et pour la Corse en particulier. 2011 s'avère une année record en termes de flux. Mais le nombre d'entrées sur le territoire ne signifie pas forcément « activité touristique structurée ». Notre indice de GINI est supérieur à celui des Baléares. Cette saisonnalité particulièrement importante fragilise l'économie touristique. Par ailleurs, la pression touristique influe sur la qualité de vie du territoire. Parallèlement, il y a la crise, quasi planétaire, qui affecte les Français et grève leur budget vacances, alors même que ces derniers représentent 70% de notre clientèle touristique. Les dépenses consenties sur notre territoire s'en trouvent forcément revues à la baisse.

► **Le caractère « impressionniste » et contradictoire des bilans tirés jusque-là n'appelle-t-il pas, plus que jamais, une observation affinée, à la fois structurale et sectorielle? Où en est-on sur ce plan-là ?**

Tous les facteurs que je viens d'énumérer étant pris en compte, reste que, face aux différentes analyses qui paraissent contradictoires parce qu'elles s'appuient sur des méthodes et poursuivent des objectifs différents, l'ATC ne dispose pas encore de ses propres données. Sur combien de « vrais » touristes - hors clientèle affinitaire et diaspora - peut-on compter ? Qui sont-ils ? Quelles sont leurs attentes ? Autant de questions auxquelles nous ne sommes pas, pour l'instant, en mesure de répondre. Si l'on sait qu'aujourd'hui un touriste sur deux ne revient pas en Corse, on ignore pourquoi. Une enquête d'opinion est donc nécessaire. Nous attendons d'ici quelques jours les conclusions qui seront rendues dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et, d'ici le premier trimestre 2012, nous devrions avoir des chiffres affinés, l'idée étant de faire valoir ces données comme un outil d'aide à la décision pour un futur plan d'action, ce qui, je l'annonce, implique de gros changements à venir en matière de politique promotionnelle.

► **Comme quoi ?**

Avec Atout France, nous travaillons notamment à un recentrage sur cinq marchés : l'Allemagne, l'Angleterre, et les Pays Scandinaves pour lesquels la Corse reste une destination sûre et particulièrement indiquée pour un tourisme nature propice à l'étalement de la saison, mais aussi la Suisse et la Belgique, marchés de proximité dont la clientèle fait, depuis 5 ans en Corse, une véritable montée en puis-

sance. Face à ces clientèles, l'ouverture d'un chantier touristique golfique semble particulièrement approprié. Et nous en défendons d'autant le bien-fondé qu'il peut prendre corps dans le respect de l'environnement et des zones agricoles.

► **Pour en revenir aux mauvais bilans, d'aucuns ne cessent de souligner un coût prohibitif des transports. Votre opinion sur la question ? Le travail conjoint avec l'Office des Transports va-t-il permettre d'avancer ?**

Il appartient à Paul-Marie Bartoli de revenir aux fondamentaux de la continuité territoriale. Nous avons, quant à nous, un partenariat fort à nouer avec Air Corsica et une stratégie marketing commune à trouver pour remplir les avions lorsqu'ils ne sont pas pleins. Il s'agit donc d'attirer les touristes sur les lignes existantes. Sur le volet plus global des transports, nous avons commencé à travailler avec Atout France sur un contrat de destination. Il nous faut ouvrir le chantier de l'accessibilité par rapport aux grandes capitales européennes et travailler à l'ouverture de lignes en lien avec les marchés porteurs. Dans ce cadre, je l'ai déjà dit : je ne suis pas opposée au développement des low coasts.

► **Et pour ce qui est de l'industrie touristique parallèle également montrée du doigt par les professionnels du tourisme ?**

J'ai attiré l'attention du Ministre sur cette question du paracommercialisme synonyme de concurrence déloyale lorsqu'il commence à véritablement se structurer. L'ATC n'a pas de prise directe pour lutter contre le phénomène, mais en jouant la carte d'un marketing offensif en lien avec les socioprofessionnels et en aidant ceux-ci à se mettre en adéquation avec les attentes des touristes, elle peut apporter sa pierre, le premier moyen de lutte restant le renforcement des contrôles de l'Etat.

► **Vous n'avez eu de cesse de rappeler que vous souhaitez « jouer à fond la carte de l'étalement de la saison ». Nous voilà aux portes de l'arrière-saison. Qu'est-ce qui, en amont, a été fait, pour promouvoir une Corse qui n'est pas forcément celle des plages ?**

L'arrière-saison s'annonce excellente. Nous avons monté une opération commerciale intitulée « L'automne en Corse », que nous espérons pérenniser et étoffer en y intégrant, dès l'année prochaine, Air Corsica. Pour cette année, en partenariat avec les compagnies maritimes, nous avons travaillé autour d'un packaging bateau/hôtel. 5000 places à prix plancher - très attractif - sont proposées dans ce cadre. Nous communiquerons là-dessus dans quelques jours. A terme, nous avons dans l'idée de travailler aussi, avec les grandes villes françaises, autour d'événements forts. Réunir les îles de Méditerranée tous les deux ans pour des échanges de savoir-faire et d'expériences, est un de nos projets. Et nous continuons d'accompagner I Muvrini dans leur tournée internationale puisque nous serons avec eux pour 3 concerts en Suisse, en Belgique et en Allemagne. L'idée est de faire des choses qui se voient davantage, sachant que nous sommes sur une destination très attractive.



Une autre ambassadrice de la Corse à la Fête de l'Humain

► **Votre destination touristique à vous, durant cet été 2011 ?**

La Corse, mon village de Guarguale, où je réside à l'année et ai restauré la maison familiale, un séjour en centre corse, un autre en plaine orientale et un autre encore en Balagne.

De quoi toucher du doigt les problèmes que pose la concentration touristique sur notre territoire tout en se nourrissant de la diversité des paysages, des territoires et des hommes qui les animent.

La Costa Verde dote son rural de composteurs à titre expérimental

La Communauté de Communes de la Costa Verde a orienté sa politique sur le traitement et la valorisation des déchets, et dans cette optique, il a été procédé, durant l'été, à l'installation de composteurs de proximité, à titre expérimental. C'est le rural qui a été ciblé pour cette opération, et notamment les hameaux de Serrale et Tribbiolu sur la commune de San Ghjuvanni di Moriani, ceux-ci ayant répondu favorablement à une participation de volontariat.



Ce projet de valorisation des déchets ménagers s'inscrit de fait dans une démarche citoyenne. Il a été mis en place en collaboration avec l'association **METECH**, dont le siège est à **Cervioni**, spécialisée dans le recyclage, la récupération et le traitement des déchets ménagers. Ce projet a également bénéficié du soutien de l'**Office de l'Environnement** et de l'**ADEME**.

La **METECH**, gérée par **Gilles Vandernoot**, a labellisé un composteur de proximité, apte à détourner des quantités significatives de déchets ménagers et à produire du compost destiné aux jardins locaux et espaces verts.

L'installation de ces composteurs en milieu rural n'est pas le fruit du hasard, puisque le projet s'élabore sur la base du volontariat des populations. La municipalité de **San Ghjuvanni** a adhéré au projet, et s'est donc vue dotée de deux composteurs qui ont fait l'objet lors de leur installation, d'un cours magistral de **Gilles Vandernoot**, sur les gestes à faire et à ne pas faire pour optimiser la fabrication de compost. En présence du maire **Marcel Tristani**, de **Marc Nicolai**, directeur de la **Communauté de Communes** et des responsables

du service de traitement des ordures ménagères, la population du hameau de **Serrale** a été très attentive aux conseils à suivre.

Deux autres sites pilotes complètent cette action expérimentale, il s'agit des écoles primaires de **San Giulianu** et de **San Nicolao**, dont les cantines scolaires représentent des lieux de production importante de fermentescibles, parfaitement en phase avec l'expérimentation des composteurs.

On attend à présent les premiers bilans, qui attesteront ou pas la pertinence de cette opération initiée par la **Communauté de Communes de la Costa Verde** pour qui le respect de la nature est une vraie question.



Une démonstration d'utilisation a été faite au hameau de Serrale sur la commune de San Ghjuvanni di Moriani, en présence du maire Marcel Tristani

Bientôt le festival

La prochaine édition du festival de la BD d'Ajaccio (*Festa di a BD corsa*) se déroulera les 7, 8 et 9 octobre prochains au palais des Congrès. Cette année, le thème sera la bande dessinée corse.

Comme tous les ans, le programme de la nouvelle édition de **A Festa di a BD Corsa** est plein de surprises : des expositions originales, mais aussi 45 auteurs invités, des ateliers, des diffusions de films d'animation et débats divers. L'affiche 2011 est particulièrement réussie : elle est signée (et offerte) par **Michel Espinosa** et **Pask**.



► Entretien avec **Frédéric Bertocchini**, cheville ouvrière du festival qui multiplie les casquettes... et les succès !

► **Cette année, le festival de la Bande Dessinée a lieu en octobre. Pourquoi ce changement de date ?**

Les six premières éditions du festival s'étaient déroulées au palais des Congrès, en décembre, puis nous avons eu le désir de «sortir» le festival des murs, et d'en faire une manifestation d'été. Les deux dernières années, le festival s'est donc déroulé au cœur d'Ajaccio, sur la place Foch, en face de la mairie. D'un côté, c'était formidable de fêter l'arrivée de l'été avec des cases et des bulles, mais d'un autre côté, nous ne pouvions plus diffuser des films d'animation, ni réaliser des expositions. Aussi, nous sommes revenus à la première formule, qui est beaucoup plus coûteuse pour notre association. Cette année donc, retour au palais des Congrès...

► **Pouvez-vous nous présenter l'édition 2011 en quelques mots ?**

Un programme classique, avec une quarantaine d'auteurs, sept expositions, des diffusions de films d'animation, des ateliers pédagogiques pour tous les âges, ainsi que des rencontres, des débats, une remise de prix et un grand concert jazz. Cette année, la thématique sera la «BD Nustrali». D'ailleurs, la manifestation a désormais une autre appellation, «A Festa di A BD corsa». Après neuf ans, la promotion de la BD corse à travers notre festival porte ses fruits, puisque nous comptons à présent de nombreux auteurs en Corse. Les éditeurs (DCL, Albiana) ont créé des collections BD, et un label a même vu le jour (Corsica Comix). C'est donc une grande réussite.

► **Comme tous les ans, vous faites une bonne place aux auteurs insulaires. C'est important pour vous de promouvoir la BD made in Corsica ?**

C'est plus qu'important ! C'est la philosophie même du festival ! Nous l'avons créé pour cela. Il n'y a aucune manifestation en Corse qui réunit tous les bédéistes insulaires. C'était un gros manque. En



BD d'Ajaccio !



cus que la BD est un art à part entière. Je pense notamment au Conseil Général ou à la CTC. L'organisation d'un festival BD coûte très cher. En plus de cela, la location du palais des Congrès représente presque 40% de notre budget. L'insularité multiplie les problèmes. Faire venir 40 auteurs, à nos frais, représente un coût important. Nous sommes tous bénévoles dans l'association Case et Bulle, et de ce fait, nous sommes portés par la passion. C'est ce qui nous fait avancer.

► **Après le Président du festival, adressons-nous à l'auteur de Bd à succès que vous êtes ! Après le succès de la trilogie dédiée à Pascal Paoli, vous sortez un nouvel album avec votre compère de toujours, Eric Rückstühl : «Le baigne de la honte». Quels sont vos futurs projets ?**

Les projets s'enchaînent en effet. Le triptyque sur Pasquale Paoli a été un grand succès. Avec Eric Rückstühl, le dessinateur, nous pensions que le nom «Paoli» contribuait énormément à ce dernier. Aujourd'hui, nous sommes surpris, parce que «Le Baigne de la Honte» a reçu un accueil plus que chaleureux en librairie. Le tome 2 sortira en décembre. L'histoire de ces enfants, morts au baigne d'Ajaccio sous Napoléon III a vraiment touché les gens. Sinon, à titre personnel, c'est une grosse année pour moi, avec «Histoires corse» et «Petru Santu 3». J'ai également publié un biopic sur Jim Morrison, intitulé «Poète du Chaos», qui est sorti chez Emmanuel Proust, mais aussi dans le monde entier. En 2012, j'ai aussi pas mal de nouveautés, avec «Le Horla», dessiné par Eric Puech, «Kirsten», dessiné par Marko, «Libera Me», un thriller politique en trois tomes réalisé avec Miceal O'Griafa et Michel Espinosa. Avec Thierry Diette, on sortira aussi un diptyque intitulé «La Cordillère des Ames», dont l'histoire se déroule en Amérique du Sud, dans les années 70. Mais je n'oublie pas la Corse, puisqu'avec Eric Rückstühl, nous préparons un diptyque sur Sampiero Corso. Le premier tome sortira en juin, ou en octobre 2012, dans notre collection historique chez DCL. Enfin, actuellement, Sandro est en train de dessiner un script qu'on vient de lui envoyer sur Colomba. Il s'agit d'une adaptation libre de l'œuvre de Mérimée. La sortie est prévue en 2012. J'ai aussi d'autres projets dans les cartons en voie de signature...

2002, pour notre premier salon, nous n'avions que trois auteurs corse présents. Pour notre 9^{ème} édition, nous serons en mesure d'en accueillir plus d'une quinzaine ! Les publications se sont multipliées et de jeunes dessinateurs ou scénaristes se sont lancés. Le festival a été créé, justement, pour permettre aux bédéistes de se croiser, de rencontrer des éditeurs, et de faire avancer la BD corse. Cette année, nous allons bien plus loin, puisque la majorité de nos expositions sont réalisées autour des BD de chez nous, avec le P'tit Dumè, Petru Santu, Pasquale Paoli, Le Baigne de la Honte et bien d'autres... Mais cela ne veut pas dire que nous nous replions sur nous-mêmes.

► **Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans l'organisation de votre manifestation ?**

L'aspect financier. Je pense que c'est le même problème pour tous les organisateurs de manifestations en Corse. C'est quelquefois difficile d'avoir des budgets, même si nous avons des partenaires fidèles et convain-



San Martino di Lota :

Vendredi 16 septembre 2011. A Pietranera, à la salle des fêtes, le maire, Jacky Padovani, entouré de son conseil municipal, reçoit ses amis; parmi eux une vingtaine d'élus toutes tendances politiques confondues. L'air est léger, l'ambiance familiale, pas de protocole, pourtant l'instant est d'importance. Le Premier Magistrat de San Martino Di Lota va recevoir, des mains d'Alain Trampoglieri, la Marianne d'Or, symbole de la République récompensant une initiative originale : la création de 25 logements sociaux «4 étoiles» là-haut sur la montagne, dans le village de San Martino Di Lota avec, excusez du peu : vue sur la mer. Ramener les enfants du pays au village : Jacky Padovani a tenu parole !

Pour **Alain Trampoglieri**, sa présence ici cet après-midi est aussi un retour au bercaïl. Sa mère, une demoiselle **Paoli**, a vu le jour non loin de là, à **Olmata Di Tuda**, dans le **Cap Corse**. Avant de créer le concours national de la **Marianne d'Or**, en 1984, **Alain Trampoglieri** a fait ses débuts dans le journalisme dans l'**Île de Beauté**, au bon temps de l'**ORTF** ! Encouragé à l'origine par les ministres **Edgar Faure** et **Gaston Deferre**, le père de la décentralisation, **Alain Trampoglieri**, pèlerin de la démocratie locale, parcourt l'Hexagone et l'Outre-Mer pour récompenser le dévouement, la rigueur dans la gestion de l'argent public, les innovations et la passion au service de la démocratie de proximité. **Jacky Padovani** s'apprête à entrer dans le cercle très prisé des maires «**en or**». Depuis 1984, 800 maires ont reçu le prestigieux trophée. En **Haute Corse** la **Marianne d'Or** siège déjà, avec élégance, aux côtés du député-maire de **Bastia**, **Emile Zucarelli** et des premiers magistrats de **Biguglia** et d'**Antisanti**, **Sauveur Gandolfi-Scheit** et **Antony Alessandrini**.

Retour au village

Parmi tout ce beau monde, **Alain Trampoglieri** est enthousiaste : «*La Corse est sur le bon chemin. Elle s'efforce de trouver les meilleures réponses à son insularité en apportant des solutions aux problèmes de l'emploi, des moyens de communication, du logement, tout en préservant son environnement naturel. Ici les maires jouent un rôle important, surtout lorsqu'on connaît la place essentielle qu'occupe le village en Corse.*».

Des propos qui vont droit au cœur de **Jacky Padovani**. Il est né ici, à **San Martino**, voici 70 ans, sur la terre de ses ancêtres, il a la chance d'y vivre. Il mesure l'importance, pour les jeunes, de rester, voire de revenir au village. Et comment ? En créant des logements sociaux. Monsieur le Maire n'est-il pas trop ambitieux ? D'une part parce que **San Martino di Lota**, commune de moins de 3500 habitants, n'est pas tenu, par la loi, de créer de telles structures. D'autre part lorsqu'un maire déclare ne pas vouloir ériger «*un habitat de pauvres destiné aux pauvres*» mais bâtir une belle structure avec, notamment, toit en lauzes «*made in Corsica*» pour faire tourner l'économie locale et pour que ces 25 logements s'inscrivent harmonieusement dans le paysage, avouez que cela complique quelque peu la donne.



Jacky Padovani recevant la Marianne d'Or

Et puis, à **San Martino Di Lota**, commune résidentielle, construire des logements sociaux, cela ne risque-t-il pas de faire désordre ?

Du ballon rond à la politique

Jacky Padovani est têtue. La persévérance, la détermination, c'est son fort. Avant d'être élu en 1994 au **Conseil Général de Haute Corse**, n'a-t-il pas essuyé trois échecs ? N'a-t-il pas été formé à une bonne école, celle du football, lorsqu'il évoluait comme avant-centre, aux beaux jours de l'**Equipe de Bastia** dans les années soixante. Ah celle belle raclée donnée à l'**Equipe de France** de **Juste Fontaine** en 1967, sur le score sans appel de 2 buts à zéro ! Un grand sourire : **Jacky Padovani** savoure encore cet exploit !

Contre vents et marées, pour que son projet de logements sociaux sorte de terre, Monsieur le Maire se battra pendant deux ans pour réunir les fonds nécessaires. «*C'est comme si j'avais, dit-il, disputé un match avec prolongations.*» Finalement, la commune de **San Martino Di Lota** marquera le but de la victoire avec le concours de l'**Etat**, de la **Communauté d'Agglomération Urbaine** et du **département**. Ce retour au village est, pour les jeunes familles de la résidence, synonyme d'équilibre et d'épanouissement. En Corse, et chacun l'éprouve, le village, c'est le repère.

En trente ans de mairie c'est, pour **Jacky Padovani**, la seconde opération de logements sociaux. Mais qu'on ne se méprenne pas. Monsieur le Maire prévient : «*Cette Marianne d'Or n'est nullement une récompense à l'ancienneté accordée à un élu méritant mais, au contraire, une prime à l'innovation distinguant une conscience poli-*

Une commune en or !



De gauche à droite : Antony Alessandrini, Sauveur Gandolfi-Scheit, Jacky Padovani, Emile Zucarelli, Alain Trampoglieri

tique collective matérialisée à travers une réalisation qui est, j'ose le dire, exemplaire».

Une innovation en amène une autre. A **San Martino Di Lota** l'imagination est au pouvoir. 16.000 véhicules en moyenne par jour ! Vous avez, sans doute, pesté contre les embouteillages sur la route du Cap, la voie départementale la plus fréquentée de **Corse**. Et si on construisait un itinéraire bis entre **Sisco** et **Bastia** de 16 kilomètres ? L'avenir économique et le développement de la région en dépendent. Encouragé, voire soutenu par ses collègues des autres communes

du **Cap**, **Jacky Padovani** y travaille. Vous le savez bien, l'argent est le nerf de la guerre !

Si ce projet ambitieux voyait le jour, peut-être le **Cap Corse** recevrait-il un trophée ? En tous cas, dans le bureau du Maire de **San Martino Di Lota** la **Marianne d'Or** est du plus bel effet. Au-delà de la beauté esthétique, cette statuette est surtout un gage d'avenir.

Sous les lambris de la République

Deux fois par an, les lauréats de ce concours se retrouvent au siège du **Conseil Constitutionnel** à **Paris**. Prochaine réunion : le 26 octobre. L'occasion pour les élus de l'**Hexagone** et d'**Outre-Mer** d'évoquer notamment leurs projets, leurs expériences, leurs réalisations. Une véritable bourse aux idées sous les lambris de la République ! Pas de doute, lors de la prochaine réunion, le 26 octobre, l'île de Beauté saura faire entendre sa voix. Pour le secrétaire général de la **Marianne d'Or**, **Alain Trampoglieri**, «*la Corse représente un réservoir d'espoir, elle constitue un bon terreau pour la démocratie locale, la Corse a des racines insulaires qu'elle doit défendre*».

Une réalisation en...Or qui se fond dans le paysage



Les 14 et 15 décembre, un colloque sur le thème «Grandir et vivre à Ajaccio en bonne santé»

Dans le cadre de la dynamique partenariale poursuivie par son **Atelier Santé Ville (ASV)**, la **Ville d'Ajaccio** a décidé d'organiser les 14 et 15 décembre prochains, des rencontres-débats autour d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques en santé publique. Pour déployer au mieux sa politique locale de santé et pour renforcer la professionnalisation des acteurs de santé publique, la municipalité souhaite se positionner sur quatre thématiques prioritaires au niveau local. Tout d'abord, la promotion de l'alimentation et de l'hygiène de vie, mais aussi la réduction des comportements à risques et conduites addictives chez les jeunes, l'accès aux soins et précarité ou encore la promotion de la santé des seniors. Dans cette perspective, deux journées de séminaire seront consacrées aux professionnels de **Santé Publique nationaux**, membres du réseau français des **Villes Santé** de l'OMS et aux **intervenants sanitaires et sociaux locaux**.

Ce colloque santé qui se tiendra à **Ajaccio**, les 14 et 15 décembre 2011, poursuit les objectifs de partager les expériences avec les acteurs en matière de prévention et d'intervention en santé, d'identifier les problématiques et les enjeux liés à la thématique et de présenter des actions concrètes et en tirer des enseignements.

Ainsi, dans le cadre de ces rencontres, la **Ville d'Ajaccio** lance un appel à contribution auprès de toutes les villes, membres du **Réseau Français des Villes Santé OMS**.

Conformément au cadre de travail méthodologique proposé en amont, la première journée sera consacrée à un travail interne entre les services de la **Ville d'Ajaccio** et les **villes santé OMS** ayant contribué à la co-construction des thèmes retenus.

La deuxième journée de présentation des expériences sera ouverte à tous les acteurs de santé publique locaux et nationaux désireux de participer aux échanges qui se dérouleront sous forme d'ateliers thématiques.

Une belle initiative...

Plus d'infos sur www.ajaccio.fr



INITIATIVE / PAR NICOLAS SANTUCCI

15 000 téléchargements pour l'application Iphone «Parlu Corsu»



La **Collectivité Territoriale de Corse**, soucieuse de participer à l'essor de la langue corse sur les supports modernes et désireuse de promouvoir l'apprentissage du corse, a imaginé et commandé l'application **iPhone «Parlu corsu»**, développée par une jeune entreprise insulaire.

Cette application, au format ludique et dynamique, est gratuite et accessible sur l'«**AppStore**» de l'**iPhone**. Elle permet à son utilisateur d'acquérir des connaissances en langue corse ou de les renforcer.

Sa vocation première est d'enseigner les bases de cette langue à un public débutant, en situation conversationnelle, à l'aide d'un système conçu comme un jeu. Pour répondre à cet objectif, la solution proposée présente des séquences courtes, sous la forme de dialogues interactifs, apportant un type de vocabulaire basique.

L'application se veut surtout incitative. Ses utilisateurs doivent bien sûr continuer l'apprentissage de la langue, dans des cours financés par la **Collectivité Territoriale de Corse**.

Depuis sa sortie en juin 2010, l'application a rencontré un vif succès avec des commentaires élogieux dans les revues et blogs spécialisés. Le **Nouvel Obs** classait notamment dans son supplément du 15 août 2011 l'application dans sa rubrique «**Nos dix coups de cœurs de l'été**».

Succès, surtout, auprès du public : 16 000 téléchargements de l'application sur l'Appstore, c'est-à-dire plus de 1 000 par mois, ont été effectués...

EXPOSITION / PAR NICOLAS SANTUCCI

Au Musée de Bastia «Croque ton quartier» jusqu'au 6 novembre

Jusqu'au 6 novembre 2011, le **Musée de Bastia** accueille l'exposition «**Croque ton quartier**», fruit d'une initiative de l'association **Emaho** auprès des habitants du centre ancien de la ville.

Durant quatre semaines, l'association **Emaho** a proposé aux actuels et anciens habitants de l'îlot **Gaudin-Letteron**, dans le centre ancien de **Bastia**, de participer à un atelier créatif autour de leur quartier qui est en train d'évoluer.

La ville se modifie, les immeubles changent d'aspect, certains disparaissent. Profitant de ce moment propice aux échanges pour se rappeler les histoires qui se sont déroulées dans ces rues, ces logements, ces commerces, pour récolter la mémoire des habitants avant que les lieux ne soient détruits, pour questionner l'histoire afin de mieux comprendre l'évolution actuelle et pouvoir exprimer leurs souhaits pour l'avenir, l'atelier «**Croque ton quartier**» fut un lieu d'échanges. A l'occasion des travaux qui font évoluer le quotidien des habitants, ils se sont mis dans la peau de l'architecte, de l'urbaniste, du journaliste, du conservateur, de l'artiste ou de l'historien qui regarde ces lieux et les étudie, les imagine dans le passé comme dans le futur, en fait une maquette, les photographie, les dessine..., les croque ! Comprendre les différentes manières de voir, de vivre un quartier, d'y habiter, permet peut-être d'y vivre mieux tous ensemble !

L'exposition «**Croque ton quartier**» retrace le parcours de ces quatre semaines de recherches réalisées par les habitants du centre ancien de Bastia, à la découverte de l'histoire passionnante de leur quartier, de son actualité, tentant aussi d'imaginer son avenir.





01

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Correspondant : M. le Président du Conseil Exécutif,
Collectivité Territoriale de Corse
22 Cours Grandval BP 215 - F-20187 AJACCIO CEDEX.
Tél: 0495516464. Fax: 0495516621.
Courriel: commande.publique@ct-corse.fr
Adresse internet: <http://www.corse.fr>

Type d'organisme : Région.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.

Objet du marché : Travaux de nivellement de la piste d'accès, curage de drain et installation de clôtures de protection des monuments sur le site archéologique de Cauria (Sartène 2A)

Type de travaux : Exécution.

Classification CPV :

Objet principal : 45111291.

Lieu d'exécution : Site archéologique de Cauria (Sartène 2A).

Code NUTS FR83.

L'avis implique :

Un marché public.

Caractéristiques principales :

Travaux de nivellement de la piste d'accès, curage de drain et installation de clôtures de protection des monuments sur le site archéologique de Cauria (Sartène 2A)

Options : Non.

Des variantes seront-elles prises en compte : Non.

Prestations divisées en lots : Oui.

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée en mois : 1 (à compter de la notification du marché).

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Virement bancaire (Mandat administratif). **Délai de paiement :** 30 jours. Aucune avance n'est prévue. Le marché sera financé par les crédits inscrits au Budget de la CTC.

Les prix sont fermes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Pas de forme imposée

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

Capacités professionnelles Capacités techniques Capacités financières.

Marchés réservés : Non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

=== Candidature ===

Une lettre de candidature (modèle DC1) disponible gratuitement sur le site internet http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc1.rtf

La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement :

(modèle DC2 - disponible à l'adresse suivante :

http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc2.rtf)

Si le candidat est en redressement judiciaire la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet

La déclaration dûment datée et signée que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales (art 46 du CMP). Il est toutefois recommandé aux entreprises de four-

nir directement, au lieu de la déclaration sur l'honneur, les attestations sociales et fiscales mentionnées à l'article 46 ou l'état annuel des certificats reçus (imprimé NOT12) Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat Moyens en personnel et en matériel dont dispose le candidat Références de prestations analogues sur les trois dernières années, en précisant le chiffre d'affaire correspondant, exécutés en propre ou en participation par le prestataire, et certifiés par le maître d'ouvrage ou le maître d'oeuvre Présentation de l'équipe chargée de suivre l'opération

Candidats :

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Valeur technique (60 %)

Prix (40 %)

Une enchère électronique sera effectuée : Non.

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de remise des offres : Vendredi 7 octobre 2011 à 16 heures

Délai de validité des offres :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 11S0159.

Renseignements complémentaires :

Modalités de retrait des documents : sous format papier à l'adresse indiquée ou sous format électronique sur le site internet de la collectivité

Date d'envoi du présent avis à la publication : Jeudi 15 septembre 2011

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Collectivité Territoriale de Corse.

Correspondant : Collectivité Territoriale de Corse

Service courrier,
Collectivité Territoriale de Corse
Service Courrier 22 Cours Grandval BP 215
F-20187 AJACCIO CEDEX..
Adresse internet: <http://www.corse.fr>

Adresse auprès de laquelle les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse

Service des Patrimoines
22 Cours Grandval BP 215 - F-20187 AJACCIO CEDEX 1

Adresse auprès de laquelle les documents complémentaires peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse

Service des Patrimoines
22 Cours Grandval BP 215 - F-20187 AJACCIO CEDEX 1.
Courriel: commande.publique@ct-corse.fr.
Adresse internet: <http://www.corse.fr>

Renseignements relatifs aux lots :

Lot No : 01.

Réparation piste : Nivellement des pentes raviniées sur la piste d'accès au site et apport de sédiment ou raclage selon possibilités du terrain, compactage. Aménagement de fossés latéraux pour canalisation des eaux pluviales. Rebouchage des fossés et mares ; Réalisation d'un caniveau en béton armé à l'entrée de la piste et sur toute sa largeur au niveau de la route départementale Curage d'un drain de 50x50 cm sur une longueur de 200m et évacuation des sédiments

Objet principal : 45236114.

Lot No : 02.

Clôtures : Installation d'une clôture circulaire de protection de 80 cm de haut autour du Dolmen de Funtanaccia pour un périmètre de 63 m (rayon de 10m). Réalisation en piquets bois tous les 1m, 4 lignes de fer barbelé dont une au ras du sol, doublé sur toute la longueur de grillage à mouton. Aménagement d'un portail d'accès au dolmen. Réparation de la clôture de l'alignement de Rinaiu sur une longueur de 10m. Démontage du mur en pierre sèche (h1m) sur une longueur de 1.5m. Aménagement d'une chicane de sortie de l'enclos de Rinaiu, à l'identique de la chicane d'entrée

Objet principal : 34928310.

18

COMMUNE DE VENACO

Organisme passant le marché :

Commune de Venaco
Mairie de Venaco - Lieu dit « Saint Michel - BP 2
20231 Venaco
Téléphone : 04 95 47 00 15
Télécopie : 04 95 47 09 11

Objet du marché : Travaux de voirie et aménagements divers

Type de marché de travaux : Exécution

Procédure : Procédure adaptée

Caractéristiques principales : Les travaux se décomposent en trois lots séparés :

Lot n° 1 - réaménagement de la cour inférieure de l'école communale

Lot n° 2 - réfection de la voie communale de la place Royale au CD 143

Lot n° 3 - mise en sécurité du chemin de Ferrandaccia

Conditions de participation :

Justifications à fournir en phase de candidature :

Lettre de candidature (DC4).

Déclaration du candidat (DC5).

Copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire.

Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du Code des Marchés Publics.

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionné à l'article L323-1 du code du travail.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

* Offre de prix (Coef 3)

* Valeur technique (Coef 2)

* Délais d'exécution (Coef 1)

Date limite de remise des offres : 6 octobre 2011 à 12 heures

Date d'envoi à la publication : 16 septembre 2011

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Mairie de Venaco - lieu dit Saint Michel - 20231 Venaco
Mail: mairie.venaco@orange.fr
Téléphone : 04 95 47 00 15

20

COMMUNE DE SANTA LUCIA DI MORIANI

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Commune de SANTA LUCIA DI MORIANI,
Mairie de SANTA LUCIA DI MORIANI - 20230
Tel : 04 95 38 56 32/ Fax : 04 95 38 57 17

Correspondant : Mr le Maire de SANTA LUCIA DI MORIANI.

Procédure de passation : Marché passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 et 29 du code des marchés publics 2006.

Objet du Marché : Agrandissement de l'aire de jeux Communale.

Forme du marché : Lot Unique.

Date limite de réception des offres : 10/10/2011 à 16 h 30.

Justification concernant les capacités du candidat : Le candidat devra produire les pièces mentionnées dans le règlement de la consultation.

Critères d'attribution :

- Le prix : 40 %

- Valeur technique : 40 %

- Délai d'exécution : 10 %

- Qualification : 10 %

Délai de validité des offres : 60 jours

Adresse de remise des plis :

Les plis devront être adressés à Monsieur le Maire de la commune de SANTA LUCIA DI MORIANI - 20230 SANTA LUCIA DI MORIANI.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/09/2011.

Le Maire,
J.A. SANGUINETTI.

26

CORSE COMPOSITES AERONAUTIQUES

SA au capital de 1.706.922 euros
Siège : Parc de l'Industrie
Route du Vazzo - BP 902
20700 Ajaccio Cedex 9
RCS Ajaccio : B 325 396 471
Code APE : 353 B

AVIS DE REMPLACEMENT DE REPRESENTANT PERMANENT

Suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 22 juin 2011, Monsieur Marc Gouny, a été nommé en qualité de représentant permanent de la Société SAFRAN, au sein du Conseil d'Administration de la SA CORSE COMPOSITES AERONAUTIQUES, en remplacement de Monsieur Gilles Poilvet. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

12

M.E.J.M.

Société Civile
Capital : 398.050 euros
Siège : 7, rue Méditerranée
Ajaccio (Corse du Sud)
RCS Ajaccio : B 451 061 121

Suivant décision des associés en date du 12 septembre 2011, le siège social de la société a été transféré de Ajaccio, Résidence Prince Impérial, rue François Pietri, à, **Ajaccio, 7, rue Méditerranée**, à compter du 12 septembre 2011. Les statuts ont été mis à jour par voie de refonte globale, à la suite de transmissions.

Pour avis, la gérance.

04

AVIS UNIQUE DE GERANCE

Suivant acte sous seing privé, en date du 15/09/2011 à Ajaccio, La Société "PATISSERIE A CASSETTA", SARL au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est Lieu dit Canteige, Plaine de Cuttoli 20167 CUTTOLI CORTICHIATO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le n° 485 387 625, représentée par Mme Marie Hélène PERET (épouse TORRE) gérante, **A donné en location Gérance** pour une durée de deux années renouvelable par tacite reconduction à la société "UNIDIS", SARL au capital de 11.500 Euros, dont le siège social est 3, Avenue Beverini 20000 AJACCIO, représentée par Mme Jacqueline PUCETTI gérante, Un fonds de commerce de " fruits et légumes, traiteur, alimentation générale, vente d'Alcools et confiseries ". La société "UNIDIS", exploitera pour son compte personnel le fonds de commerce objet de la présente location, et sera responsable envers les tiers et les fournisseurs à dater du 01/10/2011.

Pour avis,

44

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale n°56, parue dans le journal «l'Informateur Corse Nouvelle», semaine du 19 août au 1er septembre 2011, n°6376, concernant l'extension de l'objet social de la SARL MOHAKIM.

Il fallait lire : «Restauration rapide, snack, glaces, boissons, pâtisserie le tout à emporter».

Et non : «Restauration rapide, snack, glaces, boissons, pâtisserie le tout sur place et à emporter».

La mention **sur place** a été supprimée. Le reste sans changement.

32

C.S.J.L

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7500 euros
Siège social : Résidence Paolina
Route Impériale
20200 Bastia (Corse)
445 393 457 RCS Bastia

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 5 septembre 2011, il résulte que :

• le siège social a été transféré, à compter du 05/09/2011, de BASTIA (Corse) Résidence Paolina, Route Impériale, à **Plage IN CASA, Route de la Plage, Lot numéro 17, La Pinède 20260 Calvi**.

En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié comme suit :

Le siège social est fixé à Plage IN CASA, Route de la Plage, lot numéro 17, la Pinède, 20260 Calvi.

Puis, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant Monsieur Hervé DELOUIS demeurant 4, Quartier Neuf, 20260 Calvi et Madame Pierrette SIMEONI demeurant 4, Quartier neuf, 20260 Calvi, en remplacement de Monsieur Jean Laurent SAOLI, gérant démissionnaire, à compter de cette date.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis,

Le représentant légal

69

AJA IMMO

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 500 euros
Siège social : Lieu dit Arcusa
20123 COGNOCOLI-MONTICCHI (Corse)
510 437 627 RCS Ajaccio

Suivant un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique du 1er juillet 2011, il résulte que :

- Le siège social a été transféré, à compter du 01/07/2011, de COGNOCOLI-MONTICCHI (Corse) Lieu dit Arcusa, à **COGNOCOLI MONTICCHI (20123) Chez Monsieur François LECA**.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

Le siège social est fixé à COGNOCOLI MONTICCHI (Corse) Lieu dit Arcusa.

Nouvelle mention :

Le siège social est fixé à COGNOCOLI MONTICCHI (20123) Chez Monsieur François LECA.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de AJACCIO.

Pour avis,

le représentant légal

38

SGEC CORSE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 37.500 euros
Siège social : 2, Place Foch - 20000 Ajaccio
RCS Ajaccio B 402 937 650

Aux termes d'une décision du Président en date du 1er août 2011, il résulte que : Le capital a été réduit d'un montant de 18.735 euros pour être ramené à 18.765 euros.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

13

TOMASI Consulting

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 1000 euros
Siège : 36, rue Berthault
Ajaccio (Corse du Sud)
RCS Ajaccio : B 505 344 085

Suivant décision de l'associé unique en date du 06 septembre 2011 :

* le siège social de la société a été transféré de Ajaccio (Corse du Sud), Résidence des Iles, Le Crête 1, à, **Ajaccio (Corse du Sud), 36, Parc Berthault**, à compter du 1er septembre 2011.

Pour avis,
la gérance.

28

Suivant AGE du 15 septembre 2011, la société **CONCEPT CONSTRUCTION**, SAS au capital de 1200 €, siège : 18 avenue de la Rochefourcade, 13400 Aubagne, RCS Marseille 517 882 700, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 15/09/2011 à : **Résidence Arutoli, 2, route de Muratello, 20137 Porto Vecchio**, de changer la dénomination sociale en : **AZUR CONCEPTS** d'augmenter le capital de 15.000 € pour le porter à 16.200 €. **Président** Monsieur LOPEZ Georges demeurant 10, Résidence Allende, 13230 Port Saint Louis du Rhône. Les formalités seront effectuées au RCS d'Ajaccio.

24

ALN

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 1.000.000 euros
Porté à 1.500.000 euros
Siège social : Route de la Gare
20240 Ghisonaccia
411 237 704 RCS Bastia

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 06 septembre 2011 a décidé d'augmenter le capital social de 1.000.000 euros à 1.500.000 euros par l'incorporation directe de 500.000 euros de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

*** Ancienne mention :**

Le capital social est fixé à un million d'euros (1.000.000 euros)

*** Nouvelle mention :**

Le capital social est fixé à un million cinq cent mille euros (1.500.000 euros)

La gérance,

07

ECO-LOGIS SARL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7700 euros
Siège social : Lieudit Tenda
20137 Porto-Vecchio
491 588 638 RCS Ajaccio

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 août 2011, les associés, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS : Ajaccio.

Pour avis,
Le Gérant.

41

RESIDENCE DU PARC 2

Société Civile Immobilière
de construction vente
Au capital de 1000 euros
Siège social : ZI de Baléone, Mezzavia,
20167 AFA
RCS Ajaccio n° 533 406 104

AVIS DE CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 19 septembre 2011 a décidé de modifier la dénomination de la société à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 2 - DENOMINATION des statuts.

Corrélativement, l'avis précédemment publié dans le journal l'Informateur Corse n° 6371 du 8 au 14 juillet 2011, relativement à la dénomination sociale, est ainsi modifié :

Ancienne mention : RESIDENCE DU PARC 2

Nouvelle mention : RESIDENCE DU PARC 1

Le reste sans changement.

Pour avis, Le gérant

43

JP&L

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 187.893.41 euros
Siège social : Lieu dit Purretti
20600 Bastia Haute Corse)
408 022 853 RCS Bastia

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2011, il résulte que :

- L'objet social de la société a été étendu, à compter du 12/09/2011, aux activités suivantes :

- «.....Accessoirement, l'achat et la vente de biens immobiliers.

• L'achat, la location et l'utilisation de tous véhicules terrestres, maritimes et aériens.

- L'exécution de toutes les prestations susceptibles d'être réalisées à l'aide de ces véhicules ainsi que toutes les prestations connexes. »

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié,

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis,

Le représentant légal.

67

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 2 août 2011, enregistré à la RD de Sartène, Bordereau n°2011/271, Case n°3, la SARL PINNA, au capital de 7622,45 € dont le siège social est situé SANTA GIULIA, RN 196, 20110 PROPRIANO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le numéro : 415 359 041, a cédé à la SARL VALGWEN, au capital de 1000 € dont le siège social est situé SANTA GIULIA - RN 196, 20110 PROPRIANO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le numéro : 510 711 641 ; un fonds de commerce d'Achat, vente de produits de jardinerie et accessoires, produits d'alimentation animale et accessoires, achat, vente d'articles de décoration de la maison, dépôt vente exploité SANTA GIULIA - RN 196 - 20110 PROPRIANO, moyennant le prix de 182.000 euros. La date d'entrée en jouissance est fixée au 1er mai 2010.

Les oppositions seront reçues chez Maître Vanina GENNARI, Avocat à Ajaccio y demeurant 1, Avenue Pascal Paoli où il a été fait, à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour avis,

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.
CS ASSOCIATION 58 00 70 00 00

INFOGREFFE

www.infogreffe.fr

L'information légale
sur les entreprises

0 800 70 22 22



25

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE

CCI2B/DC/2011.064

(MONTANT INFERIEUR A 4.845.000 EUROS HT)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port
20293 Bastia Cedex
Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

Correspondant :

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port
20293 Bastia Cedex
Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques / Activités Portuaires

Objet du marché : Réfection des caniveaux techniques du Port de Commerce de Bastia

Lieux de livraison : Port de Commerce de BASTIA

Type de marché : Marché de Travaux

Nomenclature CPV : 45454100-5/Travaux de réfection

Caractéristiques principales du marché :

Reprise des plaques en fonte et des remontées bétons des caniveaux techniques existants

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence

Mode de passation du marché :

Marché négocié - Opérateur de Réseaux - défini par les articles 134, 135, 141, 142, 143, 144, 145, 146 et 150.IV al 1 du Code des Marchés Publics

L'avis concerne un marché public.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

- Les articles 86 à 111 du Code des Marchés Publics (Titre IV - Chapitre 1er)
- Le paiement des acomptes est de 30 jours par virement
- Crédits ouverts sur la section comptable 120

Langue dans laquelle les candidatures et les offres doivent être adressées :

Le Français

Unité monétaire utilisée :

L'Euro

La demande de dossier se fera par télécopie ou courrier postal à l'adresse ci-dessous :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse
Département Juridique et Affaires Générales
Hôtel Consulaire - B.P 210
20293 Bastia Cedex

ou téléchargement sur le site : www.ccihc.fr

Le dossier sera adressé au candidat qui en aura fait la demande, par courrier recommandé avec accusé de réception.

Présentation des documents et des renseignements à fournir par le candidat :

Le candidat produit à l'appui de sa candidature :

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre pas dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du nouveau Code des Marchés Publics.

- La copie du ou des jugements prononcés. S'il est en redressement judiciaire.

- Les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés disponibles aux adresses suivantes <http://www.minefi.gouv.fr> (thème : marchés publics) et www.ccihc.fr ou bien tous documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.

- La présentation d'une liste des principaux travaux équivalents à l'objet du marché effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public et privé.

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché public en application des dispositions de l'article 43 ou qui, le cas échéant après mise en oeuvre des dispositions de l'article 52.I alinéa 1°, produisent des dossiers de candidatures ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 45 ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

Date limite de remise des offres : Le 11 octobre 2011 à 10h

Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures qui n'ont pas été écartées en application des dispositions de l'article 52. alinéa 2° sont examinées au regard des garanties et capacités techniques et financières, ainsi que la liste des références en matière de travaux

Critères d'attribution des offres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations (70%)
- Délai de réalisation (30%)

Durée de validité des offres : 180 jours

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : CCI2B/DC/2011.064

Adresse à laquelle le dossier devra être déposé :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse
Département Juridique et Affaires Générales
Hôtel Consulaire - B.P 210
20293 Bastia Cedex
ou téléchargement sur le site : www.ccihc.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs :

Département Juridique et Affaires Générales/Bureau de la Commande Publique
Tél : 04 95 54 44 38
Fax : 04 95 54 44 96

Renseignements techniques :

Port de Commerce de BASTIA
Tél : 04 95 55 25 19
Fax : 04 95 55 25 01

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia
Chemin Montepiano - 20407 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.88.66 - Fax : 04.95.32.88.55

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Département Juridique et Affaires Générales
Tél : 04 95 54 44 39
Fax : 04 95 54 44 96

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges, Boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant le(s) détail(s) d'introduction des recours :

* Référé pré-contractuel prévu aux articles L551-1 à L551-12 du Code de Justice Administrative (C.J.A) et pouvant être exercé avant la signature du contrat,

* Référé contractuel prévu aux articles L551-13 à L551-23 du (C.J.A) et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article L561-7 du C.J.A.

- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique,

- Recours contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du C.J.A et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision par la personne publique

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 19 septembre 2011

33

COMMUNE DE SANTO PIETRO DI TENDA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ACHETEUR :

Commune de Santo Pietro di Tenda - Mairie
20246 Santo Pietro di Tenda
Téléphone : 04.95.37.70.70 - Télécopieur : 04.95.37.71.87
Adresse mail: mairie.santo-pietro-di-tenda@orange.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire de la commune de Santo Pietro di Tenda

2. OBJET DU MARCHÉ : Conseils sur les plans technique et juridique pour encadrer la démolition d'une ruine

3. PROCÉDURE : Procédure adaptée (dispositions de l'article 28 du code des marchés publics).

4. CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES :

Disponibilité : 30 %
Prix : 70 %

5 - DATE ET HEURES LIMITES DE RÉCEPTION DES OFFRES :

Les offres des entreprises sont à déposer auprès de l'organisme acheteur dont les coordonnées sont indiquées en 1.

* Le samedi 8 octobre 2011 à 12 heures

6. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION :

Le 20 septembre 2011

08

AVIS DE PUBLICITE PREALABLE A UNE CONCESSION D'UTILISATION DES DEPENDANCES DU DOMAINE PUBLIC MARITIME

Conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 2004-308 du 29 mars 2004 relatif aux concessions d'utilisation des dépendances du domaine public maritime en dehors des ports, le préfet de la Haute-Corse informe le public qu'une instruction administrative et une enquête publique vont être diligentées préalablement à l'octroi d'une concession d'une emprise du domaine public maritime à la SARL Cervione Vacances représentée par Monsieur Francis SUZZARINI, gestionnaire du camping Le Campoloro sis à Prunete, commune de Cervione, en vue de l'installation d'un ouvrage de protection contre l'érosion marine dit « stabiplate ».

Les principales caractéristiques de l'ouvrage projeté sont les suivantes :

- tube géosynthétique rempli de sable du site et posé perpendiculairement au trait de côte,
- l'ouvrage est en géocomposite, c'est à dire un assemblage d'un filtre en géotextile et d'une carapace de polymère,
- l'ouvrage a une longueur de 40 mètres sur une base de 4 mètres et une circonférence de 10 mètres. Il est posé à même le sous-sol marin sans ancrage. Son seul poids de 6 tonnes permet de le stabiliser.

P/le Préfet et par délégation,
P/le directeur départemental des Territoires et de la Mer
le délégué à la mer et au littoral,
Dominique DUBOIS

Email....

al@informateurcorse.com

Notre site

www.corse-information.info

RESIDENCE DU PARC 1

Société Civile Immobilière
de construction vente
Au capital de 1000 euros
Siège social : ZI de Baléone,
Mezzavia, 20167 AFA
RCS Ajaccio n° 533 406 120

**AVIS DE CHANGEMENT
DE DENOMINATION SOCIALE**

L'assemblée générale extraordinaire
tenue le 19 septembre 2011 a décidé de
modifier la dénomination de la société à
compter du même jour, et de modifier en
conséquence l'article 2 - DENOMI-
NATION des statuts.

Corrélativement, l'avis précédemment
publié dans le journal l'Informateur
Corse n° 6371 du 8 au 14 juillet 2011,
relativement à la dénomination sociale,
est ainsi modifié :

Ancienne mention : RESIDENCE DU
PARC 1

Nouvelle mention : RESIDENCE DU
PARC 2

Le reste sans changement.

Pour avis, Le gérant

**TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE BASTIA**

Chambre des Redressements
Judiciaires

Loi de Sauvegarde
Décret du 28/12/2005

EXTRAIT

51

Par jugement du 12 septembre 2011,
le Tribunal prononce la liquidation
judiciaire à l'égard des Cavaliers du
Maquis, Route de l'Aéroclub, 20240
Ghisonaccia, son représentant légal
Levarey Carine, demeurant chez M.
Manfredi, Lieu-dit Valdo, route de
Poggio, 20243 Prunelli di Fiumorbo

Forme : Association Loi 1901

Activité : Aider les individus à se
regrouper et leur permettre d'être les
réels artisans de leur loisir ; de partici-
per à diverses animations liées à la
nature et au cheval...

Juge commissaire :
Olivier Schweitzer, Juge Commissaire
Titulaire et Michel Huber, Juge Com-
missaire Suppléant

Mandataire Judiciaire :
Me P.P. de Moro Giafferi, BP 75, Imm.
U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera,
20289 Bastia Cedex.

Pour extrait : F/F le Greffier,

46

LOCATION GERANCE

Suivant acte S.S.P. en date à Bastia du
16 décembre 2010, la Société VITO
Corse, S.A.S au capital de 1.000.000 €,
ayant son siège social à PUTEAUX
(92800) - Tour FRANKLIN - 100, Terrasse
Boieldieu, immatriculée au RCS de
Nanterre sous le n° 518 094 784

A donné en location gérance : à la
Société V.S.A. Carburants, SARL immat-
riculée au RCS d'Ajaccio sous le n°
343 035 739, ayant son siège social
lieu-dit Stabiaccio - 20137 PORTO-
VECCHIO, un fonds de commerce de
Station Service : « Vente de carburants
au détail et dans le cadre duquel sont
également menées des activités acces-
soires (exploitation de boutique de station-
service - prestation de services de lavage,
d'entretien et autres services techniques
liés aux véhicules, vente au détail de lubri-
fiants et bouteilles de gaz) », à l'enseigne
Station VITO Les 4 Chemins, sis et exploi-
té Quartier La Poretta - Les 4 Chemins -
RN 198 - 20137 PORTO-VECCHIO, pour
une durée de 3 ans.
A compter du 16 décembre 2010.

LA SCP MORELLI MAUREL ET ASSOCIES

Diamant III - 2 avenue de Paris
20000 AJACCIO

ENCHERES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchériseur,
au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO.

JEUDI 17 NOVEMBRE 2011 à 8 HEURES 30

Corse du Sud - AJACCIO - Dans la copropriété du 12 avenue Antoine Serafini
(cadastrée BY 74), le lot 27, soit un appartement au 1er étage, de 5 pièces.

Mise à prix :100.000,00 euros
(Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux, et au
procès verbal dressé par Huissier, documents déposés au Greffe du Tribunal de
Grande Instance d'Ajaccio et au Cabinet de la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés",
pour consultation).

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé
par la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés", et déposé au Greffe du Tribunal de
Grande Instance d'Ajaccio.

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Bar-
reau d'Ajaccio,

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notam-
ment consultables :

- Au cabinet de la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés", 2 Avenue de Paris,
Immeuble Diamant III à AJACCIO.

- Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à AJACCIO,
le 20 septembre 2011
Pour extrait.

71

SOLE E MARE CONCEPT

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 123.000 euros
Siège : Chez M. Carneiro da Silva
Immeuble Fancellu
route du Commandant l'Herminier
20137 Porto-Vecchio
RCS Ajaccio : 495 383 986

Aux termes d'un procès-verbal de l'as-
semblée générale extraordinaire du 1er
septembre 2011, il résulte que :

Le siège social a été transféré à : **Villa
Saint Antoine, Quartier Vignola,
20137 Porto-Vecchio**, à compter du
1er septembre 2011.

L'article 4 « siège social » des statuts a
été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Ajaccio

Pour avis,

39

OPTIC 2 A

SARL au capital de 30.000 euros
Siège social : Imm. Les Jardins de Bodiccione
Bât. A - Bd Louis Campi
20090 Ajaccio
530 758 721 RCS Ajaccio

Aux termes d'un procès-verbal de l'as-
semblée générale extraordinaire en
date du 19 septembre 2011, les asso-
ciés ont décidé :

- de transférer le siège social à compter
du 28 septembre 2011, **Centre Com-
mercial Carrefour, Chemin du Fin-
sello, à Ajaccio (20090)**.

- de modifier en conséquence l'article 4
des statuts.

05

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale parue dans l'IN-
FORMATEUR CORSE, N°6371 du
08/07/2011, concernant l'avis de consti-
tution de la SARL "IC BATIEMENT",

Il fallait lire : métallerie, serrurerie,
plaquiste couvreur, travaux d'étanchéité,
isolation thermique et phonique,
charpentier fer, miroitier

Au lieu de : métallerie, serrurerie,
plaquiste couvreur, travaux d'étanchéité,
isolation thermique et faunique, char-
pentier fer, miroitier

Pour Avis,

**TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE BASTIA**

Chambre des Redressements
Judiciaires

Loi de Sauvegarde
Décret du 28/12/2005

EXTRAIT

48

Par jugement du 12 septembre 2011,
le Tribunal prononce le redressement
à l'égard de Monsieur Andreani Pascal,
ayant son siège social Boucherie
Abbazia - 20243 Prunelli di Fiumorbo

Activité : Agriculteur

Date de cessation des paiements :
Provisoirement au 12 septembre 2011

Juge commissaire :
Olivier Schweitzer, Juge Commissaire
Titulaire et Michel Huber, Juge Com-
missaire Suppléant

Mandataire Judiciaire :
Me P.P. de Moro Giafferi, BP 75, Imm.
U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera,
20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à
déposer dans les deux mois suivant la
publication au Bodacc auprès du Man-
dataire Judiciaire.

Pour extrait : F/F le Greffier,

23

ADDITIF

Das l'annonce parue le 5 août 2011,
N°6374, relative à la mise en location
gérance du fonds de commerce de la
SARL CÔTE PLAGE, immatriculée
n°495 409 070 à Monsieur Charles
Dapelo, immatriculé 343 614 277, il
convenait d'indiquer que le dit fonds est
situé Avenue du Colonel Fieschi, 20130
Cargèse.

Pour avis,

**INFORMATEUR
CORSE NOUVELLE**

Fax : 04 95 32 02 38

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BASTIA**

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex

Dépôt de l'Etat des créances
et du projet de répartition

11

Liquidation Judiciaire Simplifiée
Arbouhi Saddik
Bât. C - Etage 3 - Immeuble Sainte Catherine
20600 Bastia
RCS Bastia

Dépôt de l'Etat des créances
et du projet de répartition

Les créanciers de la procédure sus-
visée sont informés que le liquidateur a
déposé au Greffe le 14/09/2011, l'Etat
des créances complété par le projet de
répartition suite à la procédure de véri-
fication et d'admission des créances et
de la réalisation des biens.

Les réclamations sont formées devant
Monsieur Le Juge Commissaire dans le
délai d'un mois à compter de l'insertion
de cet avis.

Pour extrait,
SCP Mes **NAPPI-CASANOVA**,
Greffiers Associés.

**TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE BASTIA**

Chambre des Redressements
Judiciaires

Loi de Sauvegarde
Décret du 28/12/2005

EXTRAIT

50

Par jugement du 12 septembre 2011,
le Tribunal prononce la liquidation
judiciaire à l'égard de M. Albert Bur-
sacchi dont le siège social est Char-
penterie Alu - 20270 Antisanti

Activité : Etudes techniques ingé-
nierie

Juge commissaire :
Olivier Schweitzer, Juge Commissaire
Titulaire et Michel Huber, Juge Com-
missaire Suppléant

Mandataire Judiciaire :
Me P.P. de Moro Giafferi, BP 75, Imm.
U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera,
20289 Bastia Cedex.

Pour extrait : F/F le Greffier,

68

**AVIS DE CESSION
DE FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte sous seing privé en date
du 9 septembre 2011, enregistré à la
RD d'Ajaccio, n° 2011/666, Case n°1, la
SARL DES AUTOCARS SANTONI, au
capital de 45.734,71 € dont le siège
social est situé Zone Industrielle du
Vazzio, 20000 AJACCIO, immatriculée
au RCS d'Ajaccio sous le numéro : 335
036 307, a cédé à la SARL SUD CARS,
au capital de 13.720,41 € dont le siège
social est situé Route de Porto Pollo
Serra di Ferro, 20140 PETRETO BIC-
CHISANO, immatriculée au RCS
d'Ajaccio sous le numéro : 401 282 488,
un fonds de commerce de transport rou-
tier de voyageurs à vocation scolaire
Lignes 114, 115, 116, 117, 118, 119
moyennant le prix de 60.000 euros.
La date d'entrée en jouissance est fixée
au 9 septembre 2011.

Les oppositions seront reçues chez
Maître Vanina GENNARI, Avocat à
Ajaccio y demeurant 1, Avenue Pascal
Paoli où il a été fait, à cette fin, élec-
tion de domicile. Elles devront être faites au
plus tard dans les dix jours qui suivront
la dernière en date des publications
légales prévues.

Pour avis,

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BASTIA**

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex
Accès Minitel 3617 Infogreffe

LIQUIDATION JUDICIAIRE

52

Par jugement en date du 13/09/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Favone Investissements (SARL)
Maison du Parc Technologique de Bastia
20601 Bastia Cedex

Activité : Acquisition, mise en valeur, revente de tous ensembles immobiliers
RCS Bastia : B 518 690 532, 2009 B 523

Juge commissaire :
M. Roger Le Mao
Juge commissaire suppléant :
M. Jean Marc Cermolacce

Liquidateur :
Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur.

53

Par jugement en date du 13/09/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Aide et Service pour Tous «AST»
(SARLU)

RN 193 - Centre Commercial Luccisano
Casamozza - 20290 Lucciana

Activité : L'aide à domicile
RCS Bastia : B 508 251 535, 2008 B 418

Juge commissaire :
M. Jacques de Zerbi
Juge commissaire suppléant :
M. Philippe Marchioni

Liquidateur :
Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur.

54

Par jugement en date du 13/09/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Fromagerie de Furiani (SARL)
Zone Industrielle - 20600 Bastia

Activité : Laiterie - Fromagerie
RCS Bastia : B 351 558 432, 89 B 188

Juge commissaire :
M. Philippe Marchioni
Juge commissaire suppléant :
M. Christian Ricomini

Liquidateur :
Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur.

55

Par jugement en date du 13/09/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Conuptia (SARL)
Rond Point de Ceppe
20620 Biguglia

Activité : Vente d'articles de cérémonie
RCS Bastia : B 509 509 980, 2008 B 523

Juge commissaire :
Mme MA Fouquet
Juge commissaire suppléant :
M. OAP Grimaldi

Liquidateur :
Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur.

56

Par jugement en date du 13/09/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Anghjulellu (SARL)
1, Place Paoli - «L'Ecorce»
20250 Corte

Activité : Traiteur - Epicerie fine
RCS Bastia : B 509 593 653, 2009 B 1

Juge commissaire :
Mme MA Fouquet
Juge commissaire suppléant :
M. OAP Grimaldi

Liquidateur :
Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur.

57

Par jugement en date du 13/09/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Tealdi Laurent Charles
6, route de Bastia - Lot Linacce
20220 Monticello

Activité : Installation et entretien plomberie sanitaire climatisation «Sani Plomberie», à Aregno 20220, 173 Chemin
RM : N°504 648 007 (351.08.2B) - Radié

Juge commissaire :
M. Jean-Baptiste Antonini
Juge commissaire suppléant :
M. Michel Leoni

Liquidateur :
Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur.

58

Par jugement en date du 13/09/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Speziale Bernard Raphaël Vincent
«EBP» Bât. A - Etg 01
Résidence Santa Regina
20620 Biguglia

Activité : Peinture, revêtements des sols et des murs
RM : N° 452 495 583 (150.04.2B)

Juge commissaire :
M. Jacques de Zerbi
Juge commissaire suppléant :
M. Pierre Ersa

Liquidateur :
Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur.

59

Par jugement en date du 13/09/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Geoarch Corse Immobilier (SARL)
Morta c/o M. Fabrizio Gentili
20243 Prunelli di Fiumorbo

Activité : La construction de logements d'habitation ou usage commercial
RCS Bastia : B 508 495 009, 2008 B 433

Juge commissaire :
M. Pierre Ersa
Juge commissaire suppléant :
Mme MA Fouquet

Liquidateur :
Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur.

60

Par jugement en date du 13/09/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Société de Courtage et de Distribution
(SOCODIS) (SARL)
Route Impériale
Bât. A - Résidence Le Paolina
20600 Bastia

Activité : Commercialisation et distribution de produits alimentaires
RCS Bastia : B 510 801 186, 2009 B 111

Juge commissaire :
Mme MA Fouquet
Juge commissaire suppléant :
M. Jacques de Zerbi

Liquidateur :
Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

61

Par jugement en date du 13/09/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la liquidation judiciaire de :

SARL Le Cristal
1, rue Notre Dame de Lourdes
«Mandarrin» - 20200 Bastia

Activité : Débit de boissons, cabaret, spectacles
RCS Bastia : B 502 904 840, 2008 B 103

Juge commissaire :
M. Jacques de Zerbi
Juge commissaire suppléant :
M. OAP Grimaldi

Liquidateur :
Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

62

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Par jugement en date du 13/09/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

Loc'Ago (SARL)
Marine de Méria - Lieu dit Focé
20287 Méria

Activité : Location d'automobiles... véhicules de compétition
RCS Bastia : B 444 348 809, 2002 B 239

Une procédure de redressement judiciaire
Juge commissaire :
M. Jean Paul Poggioli
Juge commissaire suppléant :
M. Jean Marc Cermolacce

Mandataire judiciaire :
Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Mandataire Judiciaire.

63

Par jugement en date du 13/09/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

Grazzini Charles
Cornu Grossu
«Construction rénovation Balagne»
20225 Feliceto

Activité : Maçonnerie
RM : N° 352 543 359 (602.08.2B)
Une procédure de redressement judiciaire

Juge commissaire :
M. Michel Leoni
Juge commissaire suppléant :
M. Jean-Baptiste Antonini

Mandataire judiciaire :
Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Mandataire Judiciaire.

64

Par jugement en date du 13/09/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

L'Entreprise Mignon et Cie (SARL)
Chez Mlle Francovich Sophie
Casamozza
20243 Prunelli di Fiumorbo

Activité : Travaux de plomberie et zinguerie
RCS Bastia : B 496 620 139, 66 B 13

Une procédure de redressement judiciaire
Juge commissaire :
M. Roger Le Mao
Juge commissaire suppléant :
Mme MA Fouquet

Mandataire judiciaire :
Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Mandataire Judiciaire.

RESOLUTION DU PLAN

65

Par jugement en date du 13/09/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Rosoli Jean Edmond
Rte Petrelle - Casatorra
20620 Biguglia

Activité : Ferronnier
RM : N° 313 100 851 (27.81.2B)

Juge commissaire :
M. Pierre Ersa
Juge commissaire suppléant :
Mme MA Fouquet

Liquidateur :
Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur.

Pour extrait,
SCP Mes NAPPI-CASANOVA,
Greffiers Associés.

POMPES FUNÈBRES U PONTE LECCIA

Organisation Obsèques sur toute la Corse, le Continent - Fleurs et Souvenirs - Marbrerie et Monument - Contrat Obsèques - Inhumation, Incinération et Exhumation - Devis Gratuit

Tél : 04 95 47 07 07 - Port. 06 23 17 72 19

Edouard



09

RÉSULTAT DE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Correspondant : M. le Président du Conseil Exécutif,
Collectivité Territoriale de Corse - 22 Cours Grandval - BP 215
20187 AJACCIO CEDEX - Tél : 0495516464. Fax : 0495516621.
Courriel : commande.publique@ct-corse.fr.
Adresse internet : <http://www.corse.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : Maîtrise d'oeuvre concernant les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite d'une partie de la citadelle de Corte (bastion IV) depuis le musée ainsi que les aménagements nécessaires pour la mise en place d'une signalétique destinée à la mise en valeur du parcours de visite du nid d'aigle de la citadelle

Lieu d'exécution : CORTE.

Code NUTS : FR83.

Classification CPV :

Objet principal : 71200000, AA23.

Critères d'attribution retenus : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique (60 %)
- Prix (40 %)

Type de procédure : Procédure adaptée.

Attribution des marchés ou des lots :

- Numéro du marché ou du lot : 01.

Marché n° 11SPATMA023

Nom du titulaire / organisme :

PASQUA JOSE, PASQUA JOSE 50 AVENUE DES CAILLOLS - 13012 MARSEILLE

Date d'attribution du marché : 24-08-2011.

Montant final du marché ou du lot attribué (H.T.) : 21357 euro(s).

Une enchère électronique n'a pas été effectuée.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex1

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Collectivité Territoriale de Corse, Direction Juridique et Commande Publique 22 Cours Grandval BP 215, 20187 Ajaccio Cedex 1

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16-09-2011.



47

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

(PROCÉDURE ADAPTÉE)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Communauté de communes du Nebbiu - Casa cumuna - I fossi - 20232 Oletta
Tel : 0495390109 - Télécopie : 0495390759 - Courriel : oletta@wanadoo.fr

Correspondant : M. Le Président, Jean-Pierre Leccia

Objet du marché : Réfection de la route de Pieve

Lieu d'exécution : Communauté des Communes du Nebbiu

Type de procédure : procédure adaptée définie par les Articles 26.II.5°, 28 et 40.IV 1° du Code des Marchés Publics

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Le candidat produit à l'appui de sa candidature :

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre pas dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du nouveau code des marchés publics.
- La copie du ou des jugements prononcés. S'il est en redressement judiciaire
- Les imprimés DC1, DC2, DC4 et DC6 dûment complétés et signés disponibles à l'adresse suivante <http://www.minefi.gouv.fr> (thème : marchés publics) ou bien tous documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager (responsabilité civile professionnelle).
- Une note technique réalisée par le candidat décrivant les modes d'intervention et l'exécution prévue des travaux, l'équipement technique (outillage, matériel) utilisé pour réaliser les travaux.

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché public en application des dispositions de l'article 43 ou qui, le cas échéant après mise en œuvre des dispositions de l'article 52.I alinéa 1°, produisent des dossiers de candidatures ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 45 ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

Critères d'attribution des offres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix de la prestation (50%)
- Valeur technique : appréciée sur la note technique proposée dans le dossier de candidature (30%)
- Délais d'exécution (20%)

Date limite de réception des offres : le lundi 17 octobre à 16h

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions du retrait des documents contractuels et additionnels : Demande écrite par télécopie ou mail, au point de contact susmentionné ou téléchargement sur le site de dématérialisation du profil acheteur <http://www.achatpublic.com>.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Par courrier avec avis de réception ou directement au service au point de contact susmentionné ou sur le site de dématérialisation du profil acheteur <http://www.achatpublic.com>.

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia - Chemin Montépiano - 20407 Bastia Cedex

Tel : 04.95.32.88.66 Fax : 04.95.32.38.55

Date d'envoi à la publication : 18 septembre 2011

Le pouvoir adjudicateur - **M. Le Président**
Communauté de Communes du Nebbiu

36

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE

20230 SAN NICOLAO

MARCHÉ

ACQUISITION D'UNE BENNE TASSEUSE /LEVE CONTAINEUR

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DENOMINATION ADRESSE ET NUMERO DE TELEPHONE DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ

Communauté de Communes de la Costa Verde
Maison du développement -20230 SAN NICOLAO
Tél : 04.95.38.47.39 - Fax : 04.95.38.47.41

TYPE D'ACHETEUR : Etablissement public de coopération intercommunale.

Correspondant : Mme ORSINI Danielle - administration générale - service marchés publics.

OBJET DU MARCHÉ : ACQUISITION D'UNE BENNE TASSEUSE LEVE CONTAINEUR
CARACTERISTIQUES : VOIR CCTP

CONDITION DU MARCHÉ : Le présent marché est passé sous la forme de la procédure adaptée article 28 du CMP. Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt jours (120) à compter de la date limite de remise des offres.

Le délai de production des pièces fiscales et sociales prévu à l'article 46 du CMP en cas d'attribution du marché est de cinq jours (5).

PRESENTATION DES CANDIDATURES : En application des articles 43, 44, 45 et 46 du CMP les candidats et leurs sous traitants auront à produire un dossier de candidature complet daté et signé par eux.

- Acte d'engagement
- DC1
- DC2

CRITERES DE CHOIX ET CLASSEMENT :

Le classement des candidats se fera selon les critères suivants :

1. Prix 50%
2. Délais 30%
3. SAV (délais d'intervention pour réparation en heure ou par jour 20%

LANGUE ET MONNAIE UTILISEE :

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés, l'unité monétaire utilisée est : l'euro

DELAI D'INTRODUCTION DES RECOURS :

Selon les dispositions du Code de Justice Administrative :

En application de l'article L551-1 relatif au référé précontractuel, l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché.

Selon les dispositions des articles L551-12 à L551-23, relatives au référé contractuel.

Un recours direct contre le contrat prévu, à l'article R551-7 peut-être formé dans un délai de 30 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du marché en vertu de l'article R421-1, un recours est possible dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet.

Tribunal de Grande Instance de Bastia – Benoîte Danesi – 20200 Bastia.

DATE DE REMISE DES OFFRES : Le 4 octobre 2011 à 11 heures.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION CHARGEE DE SON INSERTION : 20 SEPTEMBRE 2011

Le Président,

35

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

COMMUNE DE MANSO

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF DE LA COMMUNE

Deuxième insertion,

Durée de l'enquête :

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de MANSO en date du 31 août 2011, le zonage d'assainissement sera soumis à enquête publique durant 31 jours du 20 septembre au 20 octobre 2011 inclus.

A cet effet, **Mme SAVELLI Carole**, ingénieur C.N.A.M. a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Bastia.

Siège de l'enquête :

* L'enquête se déroulera à la Mairie de MANSO.

Consultation du dossier :

Pendant le délai susvisé, le dossier d'enquête est tenu à la disposition du public à la Mairie de MANSO aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

Les observations du public peuvent être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en Mairie, exposées au commissaire-enquêteur lors des permanences ou bien encore être adressées par écrit au siège de l'enquête, avant la clôture de celle-ci, au commissaire enquêteur qui les annexera au registre.

Une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la Mairie de MANSO les :

- Mardi 20 septembre 2011 de 9h00 à 12h00 ;
- Jeudi 6 octobre 2011 de 9h00 à 12h00 ;
- Jeudi 20 octobre 2011 de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la Mairie à l'issue de l'enquête.

Date d'envoi à la publication : 20/09/2011



34

Maître Marie-Paule DIONISI-NAUDIN

Avocat à la Cour
Spécialiste en droit fiscal
32, Boulevard Paoli - 20200 BASTIA
Tel : 04. 95. 37. 64. 79
Fax : 04. 95. 38. 54. 71

La société "OLIVIER BLEU IMMO BORG", EURL au capital de 500 euros, dont le siège social est Revenco, 20290 BORG (RCS Bastia 518 961 123), a été dissoute par déclaration du 05 avril 2011, souscrite par « L'OLIVIER BLEU », associée unique, société par actions simplifiée au capital de 307.100 euros, ayant son siège social 15, bis rue César Campinchi, 20200 BASTIA (RCS Bastia 499 624 120). Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil et de l'article 8, alinéa 2, du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de "OLIVIER BLEU IMMO BORG" peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Bastia. Mention sera faite au RCS de Bastia

79

SCI SYDEL

Société Civile Immobilière
Siège : Biguglia (20620)
Allée des Carrefours - «Les Collines»
Capital social : 1524,49 euros
N° SIREN : 391 428 661 RCS Bastia

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire en date 30 août 2011, enregistrée à Bastia le 6 septembre 2011, bordereau 2011/1030, case n°4, M. Delfim Goncalves de Araujo, a été nommé gérant pour une durée indéterminée, en remplacement de Mme Dominique Agostini. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

76

SECP MORTELLA

SARL au capital de 1000 euros
Siège social : U Licettu - 20270 Aléria
505 254 920 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2011, il a été décidé de transférer le siège social au **9, rue Monseigneur Rigo, 20200 Bastia**, à compter du 30/06/2011. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Bastia.

73

CONSULTANTS ASSOCIES

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 100 euros
Siège social : ROUTE DE PETRA ROSSA
PLAINE DE PERI - 20167 PERI

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : **CONSULTANTS ASSOCIES**
Siège social : Route de Petra Rossa, Plaine de Peri - 20 167 PERI
Objet social : Le conseil et l'accompagnement à la gestion d'entreprises
Durée : 99 années
Capital : 100 euros
Gerance : Madame Ketty KRIKORIAN demeurant Route de Petra Rossa, Plaine de Peri , 20 167 PERI
Immatriculation au RCS d'AJACCIO

Pour avis,

78

Cabinet RETALI-GENISSIEUX

Avocats Associés - 39, Boulevard Paoli - 20200 Bastia

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE 20 OCTOBRE 2011 à 11 HEURES

AU PALAIS DE JUSTICE DE BASTIA (Rond Point De Moro Giafferi)

Des biens situés sur le territoire
de la Commune de LAVATOGGIO (Haute-Corse)
cadastrés section B N° 450 et la construction y édifiée de type villa

LOT UNIQUE : MIS A PRIX 80.000 €

Pour tous renseignements concernant les conditions de la vente s'adresser au cabinet ci-dessus ou au Greffe du tribunal de grande instance de BASTIA Palais de Justice Rond Point Moro Giafferi.

74

SECP MAISON

SARL au capital de 1000 euros
Siège social : U Licettu - 20270 Aléria
505 292 656 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2011, il a été décidé de transférer le siège social au **9, rue Monseigneur Rigo, 20200 Bastia**, à compter du 30/06/2011. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Bastia.

75

SECP OLMO 1

SARL au capital de 1000 euros
Siège social : U Licettu - 20270 Aléria
505 292 706 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2011, il a été décidé de transférer le siège social au **9, rue Monseigneur Rigo, 20200 Bastia**, à compter du 30/06/2011. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Bastia.

70

TECHNI MAT

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège social : 7, Montée du Commandant de Robien - 13011 Marseille (Bouches du Rhône)
511 202 996 RCS Marseille

Personnes habilitées à engager la Société
Monsieur Francis Olari - 20167 Appietto

Le siège social (et le principal établissement) a été transféré à compter du 31 Mars 2011 à **Alata (Corse du Sud), Route de Calvi, U Serenu, Lieu-dit Bracalina**, par décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 31 Mars 2011.
Objet : Location de matériels - Travaux de maçonnerie générale.
Durée : 99 ans à compter du 18 Mars 2009.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

* Nouvelle mention :

Le siège social est fixé à **Alata (Corse du Sud), Route de Calvi, U Serenu, Lieu-dit Bracalina**
Mention sera faite au RCS : Ajaccio

Pour avis,

16

EARL DOMAINE SAN MICHELI

Au capital de 180.000 €
Siège social : Capanelli - 20100 Sartène
RCS Ajaccio D 353 133 796

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date 31 août 2011, Enregistrée à SARTENE, le 14 SEPTEMBRE 2011 - bordereau n°2011/319, case n°1, la collectivité des associés a décidé :

D'augmenter le capital social d'une somme de 50.000 €uros par apport des comptes Courants d'associés d'un même montant.

Les statuts ont été modifiés comme suit :
Ancienne mention : capital social : 180.000 euros divisé en 500 parts de 360 euros chacune

Nouvelle mention : capital social : 230.000 euros divisé en 500 parts de 460 euros chacune.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

80

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BORG en date du 25/08/2011, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **CORSOL**
Siège social : 40, LOT. PURETTONE, LIEU DIT CAMPARESI, 20290 BORG (Corse)

Objet : Réalisation de sols en béton à vocation décorative.

Réalisation de tous travaux du Bâtiment et Travaux Publics.

Conception, création et entretien d'espaces verts, aménagements des espaces publics, des abords paysagers des voies de circulation, petits travaux d'ouvrages paysagers (édification de murets, installations d'arrosage, etc.),
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1000 Euros
Gerance : Monsieur Paulo DA SILVA ALEGRIA, demeurant Lieu Dit CAMPARESI - CHEZ SCI COPO, 40, LOT PURETTONE, 20290 BORG (Corse),
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis et mention, la gérance

L'Informateur Corse Nouvelle

peut se charger de vos insertions
légalés dans tous
les départements de France...

Consultez-nous !

Téléphone :
04 95 32 04 40

Télécopie :
04 95 32 02 38

Courriel :
al@informateurcorse.com

Petite Annonce..... A VENDRE

F4, 11, rue Napoléon à BASTIA.

3ème étage - façade toiture refait à neuf, électricité vigicode.

115m² - comprenant à l'état neuf

- porte fenêtre persienne
- 1 grande salle vue sur la rue Napoléon (ensoleillée)
- 1 chambre avec balcon
- 1 chambre
- 1 salle de bain complète
- 1 grande terrasse avec jardin
- 1 cuisine complète
- 1 terrasse côté cuisine avec cabinet incorporé
- 1 grand salon avec cheminée

Hors agence - Prix à débattre

Tél : 04 95 32 62 33 - Heure repas

Contacteur : M. CASALE Jean Louis

Nous sommes désormais en mesure d'accepter le paiement
des annonces légales par terminal CB (Cartes bancaires)



Nous vous remercions de prendre contact avec :

BERNADETTE 04 95 32 04 40 ou

ALBERT 04 95 32 89 92

email : al@informateurcorse.com



COMMUNE DE TAGLIO ISOLACCIO

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ DE TRAVAUX

ERRATUM

Dans notre demande de parution en date du 14/09/2011, parue dans le journal «l'Informateur Corse Nouvelle», semaine du 16 au 22 septembre 2011, n°6379, annonce légale n°62, concernant la REFECTION DE LA TOITURE DU GROUPE SOCLAIRE DE TAGLIO-ISOLACCIO, une erreur s'est glissée au niveau des critères d'attribution.

Il y a lieu de lire «les critères d'attribution seront les suivants»

- Critères d'attribution :

* Prix de la soumission : 40%

* Valeur technique de l'offre : 40%

* Délais de réalisation : 20%

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-3, L 143-3 et R 142-3 du Code Rural.

La **SAFER CORSE** se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par RETROCESSION ou SUBSTITUTION, tout ou partie des Biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

ALATA : 28 a 36 ca : Fichienesi: C-1816-1818 (sans bâtiment)

Classification dans un document d'urbanisme : N au PLU

ARBORI : 16 ha 81 a 50 ca : Stiletto: C-60 (sans bâtiment)

Pas de document d'urbanisme : RNU

BONIFACIO : 96 a 85 ca : Campo longo: L-543 (sans bâtiment)

Classification dans un document d'urbanisme : zone A1 au PLU

CARBUCCIA lot 1 : environ 2 ha 08 a 82 ca (sous réserve de Document d'Arpentage)

- Campo al muro : C-733 et 734p en partie (sans bâtiment),

Classification dans un document d'urbanisme : hors zone constructible à la Carte Communale

CARBUCCIA lot 2 : environ 25 a 00 ca (sous réserve de Document d'Arpentage) - Campo al muro: C-734p en partie (avec bâtiment d'habitation)

Classification dans un document d'urbanisme : hors zone constructible à la Carte Communale

GUARGUALE : 5 ha 44 a 34 ca : Alzzi mozzo: A-65-71 - Figarcaza: A-307-309 - Frassicia: A-481-482 - Leccia di micchio: A-535-536-537-538-593-594-595 - Leccia niella: A-14 (sans bâtiment)

Pas de document d'urbanisme : RNU

OCANA lot 1 : 1 ha 96 a 36 ca dont 90a84ca en B.N.D. : - Lofulaccio: A-67*-68* - Formicolosa: A-76 - Chialza: A-264* - Ocana: B-243 - Forcio: B-394 - Puzzone: B-464 - Gentile : B-945-946-948-949-965 - (sans bâtiment) (*B.N.D.)

Classification dans un document d'urbanisme : au PLU = zone N : A 67-68-76 - B 945-949 ; zone NR : B 946-948-965 ; zone A : A 264 - B 464 ; zone UCR : B 394

OCANA lot 2 : 4 ha 10 a 65 ca : Pastino: C-994-995-996-1009 (ruine) -1010 - Valdo di chena: D-393

Classification dans un document d'urbanisme : au PLU = zone N : C 994 - D 393 ; zone A : C 995-996-1009-1010

PIETROSELLA : 9 ha 51 a 49 ca : Casanile: B-204*-205*-208* - Salicci: C-325-339 (sans bâtiment) (*B.N.D.)

Classification dans un document d'urbanisme : N, NC et Nib au PLU

SANTA-MARIA-SICHE : 15 a 53 ca : - Vadina: C-544 (sans bâtiment)

Pas de document d'urbanisme : R.N.U.

ZERUBIA : 28 ha 46 a 01 ca dont 17ha66a59ca en B.N.D. : Aja del cepo: A-203* - Cacavello: C-87* - Caldarataja: B-686*-758*- Canale: B-684*-685* - Capo di teppa: A-371*-373*-374* - Finosa: C-197 - Lameta: C-37-54-55 - Lugo: B-532-533-534-535-536 C-202-211-212 - Occhiale: C-209 - Ondella: A-28* - Piobetta: C-5* - Pirata: A-289*-290*-296*-298*-411*-413*-415* - B-561-563-726*-727*-856* - Ripa: C-129-130-142 - Scaffaccia: A-202* - Talora: C-183 (sans bâtiment) (*B.N.D.)

Pas de document d'urbanisme : RNU

PETRETO BICCHISANO : 6ha 21 a 76 ca : - Salta di Mucchio : A-98-99 - Moline : A- 124 - Croce : E -292-293 - Contro Rudo : F- 19 - Contra : F- 342 (sans bâtiment)

Classification dans un document d'urbanisme : Parcelles A-98-99-124, E 292 et F 19-342 : non constructibles à la Carte Communale. Parcelle E 293 : constructible à la Carte Communale.

SARROLA-CARCOPINO : 6 ha 45 a 44 ca : Casili: A-179 (sans bâtiment)

Classification dans un document d'urbanisme : Non Constructible à la Carte Communale.

En conséquence, les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous avec la SAFER CORSE, afin de constituer un dossier de candidature et ce à compter du 26/09/2011. Ces candidatures doivent être déposées au plus tard le 11/10/2011 après de Safer Corse, Résidence Pauline BONAPARTE - Bât A Av. Nicolas PERALDI 20090 AJACCIO, Tél.: 0495204521.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

Les propriétés ci-après désignées sont mises en attribution sous réserve de la bonne finalité des opérations d'acquisitions par la SAFER Corse.

*l'Informateur Corse Nouvelle
peut se charger de vos insertions légales
dans tous les départements de France...*

COMMUNE DE BORGIO

AVIS D'ATTRIBUTION

Identification de l'organisme qui a passé le marché :

Commune de BORGIO - Centre Administratif - Route de la gare
20290 BORGIO

Tel : 04.95.58.45.45 - Fax : 04.95.36.15.33

Objet du Marché : CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE

LOT N°11 : Revêtements de Façades

LOT N°12 : Voirie et Réseaux Divers

Procédure : Procédure adaptée Article 28 du CMP avec possibilité de négociation

Critères d'attribution du marché : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. La valeur technique : 60%

2. Le prix des prestations : 40 %

Noms des titulaires retenus :

N° Lot	Intitulé du lot	Nom de l'Attributaire	Montant HT du marché en euros
11	Revêtements de Façades	Groupement conjoint : AFO (Mandataire) Centre Commercial Monte Stello BP 71 - 20290 Borgo SARL BASTIALUTECHNIE ZA Petre Turchine - n°4 - RN 193 Valrose - 20290 Borgo	100.547,50
12	Voirie et Réseaux Divers	Groupement solidaire : SARL VD CONSTRUCTION (Mandataire) ZI de Puretone - Lot 17 - BP 01 20290 Borgo SARL SOCOMATRA Villa «A Noce» Lieu-dit Canale 20600 Furiani	490.290,00

Références de l'avis initial :

Le Petit Bastiais n° 379 du 11 au 19 juin 2011

L'Informateur Corse n° 6368 - Journal du 17 au 23 juin 2011

Date d'envoi du présent avis : 20 septembre 2011

République Française

PRÉFET DE LA HAUTE-CORSE

COMMUNE DE TAGLIO ISOLACCIO

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES

conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique
et parcellaire en vue de l'acquisition de l'ensemble immobilier
cadastré sous le n° C 229 aux fins de réalisation d'un chemin
de désenclavement du Hameau d'ISOLACCIO

1ère insertion,

Le Préfet de la Haute Corse,

Informe le public qu'en exécution de son arrêté n° 2011/13 du 14 septembre 2011, il sera procédé sur la commune de TAGLIO ISOLACCIO à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'acquisition par la commune de la parcelle cadastrée C 229 à une enquête parcellaire en vue de délimiter exactement les parcelles de terrains à acquérir pour réaliser ce projet.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie de TAGLIO ISOLACCIO du lundi 3 octobre 2011 au vendredi 21 octobre 2011 inclus, soit pendant 19 jours consécutifs.

La réception du public s'effectuera pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de TAGLIO ISOLACCIO (plaine) :

* Les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 14 heures à 17 heures

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquête mis à la disposition du public ou adressées par écrit au maire ou au commissaire-enquêteur qui les joindra au registre.

Monsieur Thomas ORSINI désigné en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public, à la mairie de TAGLIO ISOLACCIO (plaine)

le lundi 3 octobre 2011 de 14 heures à 17 heures

le vendredi 21 octobre 2011 de 14 heures à 17 heures

A l'expiration des enquêtes, les dossiers seront transmis dans un délai d'un mois au sous-préfet de l'arrondissement de Corte. Une copie des conclusions du commissaire-enquêteur sera déposée à la mairie de TAGLIO ISOLACCIO et à la sous-préfecture de Corte, où toute personne physique ou morale intéressée, pourra en demander communication.

Le Préfet, Pour le Préfet et par délégation,
le Sous-Préfet de Corte, **Tony CONSTANT**

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2011

FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME
LIGUE CORSE D'ATHLETISME




Journée Automnale

Complexe Sportif de l'Arinella à BASTIA

OUVERTURE DU SECRETARIAT : 12H00

HORAIRES		HAUTEUR	PERCHE	LONGUEUR	TRIPLE	POIDS	DISQUE	JAVELOT	MARTEAU
		Jury 1	Jury 2	Jury 3	Jury 4	Jury 5	Jury 6	Jury 7	Jury 7
13h00			TCC	TCF	BE/MI F	BE/MI M	TCM	TCF	TCC
13h30	marche 5000/3000								
14h15	Hales hautes 50H/80H/100H/110H	TCF		BE M et F	BE/MI M	TCM	TCF	BE/MI F	
14h45	Sprint court 50/100								
15h20	Hales basses 400H/200H			MIM et F	TCM	TCF	BE/MI F	BE/MI M	
15h45	Sprint long 200/400	TCM							
16h00	demi fond court 800/1000/1500								
16h15				TCM	TCF	BE/MI F	BE/MI M	TCM	
16h30	demi fond long 2000/5000								
17h00	3 000 steeple								
17h15	Relais 4X60/4X100/4X400								

COMPETITION OUVERTE A PARTIR DE LA CATEGORIE BENJAMINS

Echos - Echos

L'Ecole d'Athlétisme de l'A.J.Bastia, par mauvais temps, pourra le mercredi et le samedi maintenir ses activités en bénéficiant de créneaux dans la salle couverte de gym du **Complexe Sportif de Montesoru**. A l'abri des intempéries, les enfants pourront s'adonner à une activité physique différente de celle pratiquée en plein air, mais non moins intéressante.

Le vendredi de 18h à 20h, les Benjamins, Minimes en particulier bénéficieront du même avantage ! Incontestablement «*un plus*» pour la préparation des «*Rouges et Verts* !»

Hasna Benanaya a rejoint l'équipe des éducateurs en charge de l'**Ecole d'Athlétisme**.

D'autres anciens, comme **Taoufik Ouachikh** ou l'ancienne porto-vecchiaise **Ethan Khatabi** s'appêtant à venir renforcer l'équipe des éducateurs.

Réouverture de la Salle de répétition a Borgo

Sonoloc Corsica Planet vous informe de la réouverture du local de répétition à **Borgo**. Vu la demande croissante des musicos nous avons décidé de réouvrir la salle de répétition.

Augustin Planet étant le précurseur et l'instigateur de cette initiative à **Bastia** en 1986 (**Rue droite**).

Le but est de permettre aux jeunes d'acquérir par le travail collectif leurs ambitions et leurs passions, et aux moins jeunes, de retrouver les sensations artistiques qui sommeillaient en eux.

Miche planet et ses musiciens peaufinent son nouvel album **Natale In Corsica** sortie fin novembre.

Sonoloc Corsica Planet met à disposition un local entièrement équipé.

Console Soundcraft 24 ; Reverb Alesis ; Ampli Amcron ; Sonorisation JBL EXPO +system tri-phonique ; Batterie Tama ; Ampli Bass Harke 3500 ; Marshall 2x30 Chorus ; Micros Shure Sennheiser

Réservations :
06.12.91.22.24/04.95.36.13.18
Ouverture : 7 jours 7.



Le 8 septembre à Penta Aquatella

Comme chaque année, le village s'est réuni et les paroissiens des alentours ont fêté la naissance de la Vierge Marie.

Cette célébration a pris une couleur particulière cette année puisque les habitants se réjouissaient du retour de la statue de **Sainte Anne** tenant dans ses bras la petite **Marie** qui deviendra la mère de **Dieu**. La statue avait été confiée à un restaurateur **Italien**, **Renato Boï** pendant près d'un an.

Dans son atelier de **Savone**, entouré de son équipe, **Renato Boï** a effectué un véritable travail d'orfèvre pour nettoyer, restaurer et rendre à la statue en bois polychrome du 18^{ème} siècle ses couleurs d'origine.

La messe a été célébrée par l'**abbé Precetti** de **Saint Jean** ; il était assisté du **père Ambroise** que nous espérons retrouver lors de ses retours en **Corse**. Les chants ont été entonnés par les habitants du village, notamment par **Rolande Lomas**, **Pierrette Orsini** et **Antoine Santucci** pour le **Dio vi Salvi Régina**.

Cette célébration a été suivie d'un apéritif champêtre organisé sur la place de l'**église de Piève**.

Une belle fête de dévotion de partage et d'amitié.



Centre d'affaires

Location de bureaux

Services aux entreprises

Location de salle de réunion

Domiciliation d'entreprises

Solutions informatiques

Communication

Deux adresses pour mieux vous servir :

Imm. IMHOTEP
ZI de CEPPE
20 620 BIGUGLIA

04.95.33.49.83.

Espace Commercial

20 217 SAINT FLORENT

04.95.37.20.22.

Domiciliez votre
entreprise pour

39€ ht

par mois.

www.agis2b.fr

La nuit dernière au XV^{ème} siècle, de Didier Van Cauwelaert

Une fable moderne de 600 ans

Musanoistra nous fait remonter le temps avec Marie-Hélène Gianviti qui a lu pour nous « *La nuit dernière au XV^{ème} siècle* » de Didier Van Cauwelaert. L'analyse qu'elle en fait donne envie d'aller à la rencontre de cette nuit.

Jean Luc Talbot a un profil de frustré que sa morne vie de famille ne fait qu'accentuer. Il vit avec **Corinne** qu'il est censé aimer mais qu'il ne parvient plus à désirer. Ce n'est pas son métier qui lui apporterait la poésie manquante : il est contrôleur des impôts. La seule saveur restante est celle d'un oignon planqué au fond de sa poche, parce que, « *dans le Berry, la sorcellerie est le sport régional* » et les fonctionnaires du **Trésor** des victimes toutes trouvées...

L'existence de **Jean-Luc Talbot** va pourtant basculer au détour d'une banale visite fiscale dans un authentique château du Moyen Age. **Jean-Luc** est pris de brusques accès d'écriture automatique, dans lesquels il perd le contrôle de lui-même pour laisser la plume à sa fiancée du XV^{ème} siècle, morte d'amour par sa faute en 1431, alors qu'il s'appelait encore **Guillaume d'Arboud**. Le voilà obligé de régler une histoire vieille de six cents ans et de passer ses nuits avec un fantôme féminin lubrique.

Complot de contribuable ou envoûtement en règle ? A moins que ce ne soit un cas de schizophrénie, autrement appelé « *hermaphrodisme épistolaire* » par un psychiatre de renom : « *Ce que vous appelez « écriture automatique » n'est qu'une réaction musculaire inconsciente, qui permet de transgresser la censure du surmoi afin d'exprimer ses pulsions et ses blocages. [Assumez] votre part de féminité en portant de la lingerie fine et tout rentrera dans l'ordre.* »

Jean-Luc Talbot ne finira pas travesti mais devra faire cohabiter son présent et sa nouvelle histoire (passée), ce qui ne se fera pas sans quelques acrobaties.

Et c'est bien là où réside le principal attrait de ce roman sorti en 2008. L'imagination de **Didier Van Cauwelaert** semble sans limites et sans frein ; l'histoire est jalonnée de situations cocasses, parfois délirantes, habitée par des personnages incongrus, a priori inutiles (comme **Marie-Pierre**, postière obèse le jour et médium toujours ou le **Père Jonker**, ancien négociant en truffes tombé en religion après un redressement fiscal). Le lecteur en perd parfois son latin mais un fil d'Ariane invisible guide toujours ses pas. En

bon architecte des intrigues, le romancier évite les écueils des arythmies de l'action pour nous conduire jusqu'à une fin surprenante et parfaitement maîtrisée.

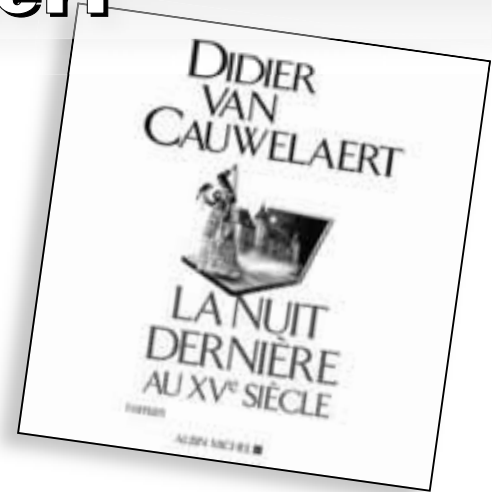
On sait (depuis *Hors de moi* ou *Le Père adopté* notamment) que **Didier Van Cauwelaert** est un passionné de sciences occultes et d'ésotérisme. Il ne sombre cependant pas dans le dogmatisme soporifique car la 4^{ème} dimension nous est révélée sur un mode poétique ou humoristique :



« *C'est pas aussi simple, la réincarnation. Chaque être humain est un orchestre, en fait. On est composés de musiciens venus d'horizons différents, qui jouent tous la même partition, alors qu'on n'entend qu'une seule musique.* » *Point de Paradis* ou d'*Enfer dans l'au-delà* : « *Il y a le bas astral, encombré par la merdouille : les désincarnés (...) qui répondent des conneries quand vous faites tourner les tables, par exemple. Et puis le haut astral, où les entités supérieures travaillent à une meilleure harmonie entre nos mondes* ».

Et comme dans n'importe quelle histoire fantastique digne de ce nom, le lecteur oscille sans jamais basculer entre interprétation surnaturelle et rationnelle. A chacun de choisir sa vision, d'ajuster son focus ou de rester en zone trouble.

La nuit dernière au XV^{ème} siècle est un livre drôle, sautillant, divertissant, aussi adapté pour le bord de l'eau que conseillé si on recherche une rentrée tonique aux vertus d'été indien.



Un auteur primé

Didier van Cauwelaert est romancier, scénariste, librettiste, auteur de théâtre et réalisateur. Il est traduit dans une trentaine de langues. Il a été récompensé du **prix Goncourt** en 1994, du **Grand Prix du théâtre de l'Académie française** pour l'ensemble de son œuvre, du **Molière du meilleur spectacle musical** en 1997.

Bibliographie

Didier Van Cauwelaert est né à **Nice** en 1960.

Prix Del Duca en 1982 pour *Vingt ans et des poussières*, **prix Roger Nimier** en 1984 pour *Poisson d'amour*, **prix Gutenberg** en 1987 pour *Les Vacances du fantôme*, **prix Goncourt** en 1994 pour *Un Aller simple*, **Molière 1997 du meilleur spectacle musical** pour son adaptation du *Passe-muraille*, **Grand Prix du théâtre de l'Académie française** pour l'ensemble de son œuvre, **Grand Prix des lecteurs du Livre de poche** en 1999 pour *La Vie interdite*, **Prix Femina Hebdo du Livre de Poche** en 2001 pour *La Demi-pensionnaire*, **Prix Science Frontières de la vulgarisation scientifique** en 2002 pour *L'Apparition*, **Didier van Cauwelaert** a également publié en 2005 un essai retentissant, *Cloner le Christ*.

Au cinéma, après *Un aller simple* (réalisé par **Laurent Heynemann**, avec **Jacques Villeret**, **Lorant Deutsch**, **Barbara Shulz**) et *L'Éducation d'une fée* (réalisé par **José Luis Cuerda**, avec **Ricardo Darin** et **Irène Jacob**), ses romans *Hors de moi* et *L'Évangile de Jimmy* sont en cours d'adaptation aux **États-Unis**.

A Settimana

39^{ème} semaine de l'année

du 23 au 29 septembre 2011

Les fêtes : le 23, Constant - le 24, Thècle - le 25, Hermann - le 26, Côme, Damien - le 27, St Vincent de Paul - le 28, Venceslas - le 29, Michel, Gabriel, Raphaël.

Un an déjà

Le 24 septembre, Teresa Lewis, déficiente mentale, est exécutée en Virginie. Elle avait organisé le meurtre de son mari et du fils de ce dernier pour toucher une assurance vie.

Le 25 septembre, un avion d'une compagnie pakistanaise atterrit d'urgence à Stockholm pour cause d'alerte à la bombe, mais aucun objet suspect n'est trouvé à bord.

Le 26 septembre, dans les environs de Berlin, douze personnes perdent la vie dans l'accident d'un autocar polonais sur une autoroute.

Le 28 septembre, en Corée du Nord, le régime commence à organiser la passation de pouvoir entre Kim Jong Il et son fils cadet Kim Jong-Un.

Le 29 septembre, l'Europe calme le jeu dans l'affaire des Roms en laissant à la France un délai pour adapter sa législation en matière de libre circulation.

Le 30 septembre, triple vainqueur du Tour de France, l'Espagnol Alberto Contador est suspendu à titre provisoire par l'UCI à la suite d'un contrôle sanguin effectué en juillet.

L'esprit du monde

Pour faire de la musique, je mets ensemble les notes qui s'aiment.

Mozart

Le truc de la semaine

Il arrive qu'on se brûle la langue en ingurgitant un aliment trop chaud. Pour diminuer la désagréable impression provoquée par celui-ci, sucez un glaçon ou laissez fondre un morceau de chocolat au lait à l'endroit meurtri.

Les tablettes de l'Histoire

Le 24 septembre 2004, décès de la romancière Françoise Sagan à l'âge de 69 ans.

Le 25 septembre 1980, le chanteur jamaïcain Bob Marley donne son dernier concert à Pittsburgh. Atteint d'un cancer, il mourra quelques mois plus tard.

Le 28 septembre 1934, naissance de l'actrice française Brigitte Bardot.

Le 29 septembre 1988, le prix Nobel de la paix est décerné aux casques bleus.

Le 30 septembre 1955, décès de l'acteur américain James Dean au volant de sa Porsche. Il venait de terminer le tournage de «Géant».

Saviez-vous que ?

Que si les jumeaux Loïc et Cédric Gicquel, nés à Clamart les 27 et 29 novembre 1989, à 46 heures d'intervalle, représentent déjà un cas assez exceptionnel, la palme revient sans conteste à Diana et Monica Berg, dont la mère avait suivi un traitement hormonal, et qui sont nées à Rome les 27 décembre 1987 et... 27 janvier 1988, soit avec 31 jours d'écart !

Qu'il existe, dans le Pacifique sud, des cochons qui savent nager et plonger sous

l'eau pour se nourrir de mollusques et de coquillages. Ceux-ci, parqués sur les îles Tokelau ont dû s'adapter à leur environnement pour survivre, et se sont vus obligés d'apporter à pêcher.

Que l'ordinateur envahit maintenant plus de 62% des foyers européens. On constate que 39% des Français placent la machine dans la salle de jeux des enfants, mais, ce qui est plus étonnant, c'est que 30% des Anglais ne lui ont pas trouvé de meilleur emplacement que... leur chambre à coucher. Very British !

Que la Lune pèse 73,4 milliards de milliards de tonnes... moins 382 kg. Mesure bien précise, direz-vous, si ce n'est que ces 382 kg sont ceux des échantillons qu'ont ramenés les différentes missions américaines qui ont aluni entre 1969 et 1973.

Que le Japon est le pays qui compte le plus de pratiquants du Judo. On y dénombre trois millions d'adeptes de cet art dont l'origine remonte aux samouraïs du XIII^e siècle. La France, quant à elle, compte 460.000 licenciés.

Informateur • CORSE NOUVELLE

DIRECTION - ADMINISTRATION

Tél. : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

DIRECTEUR DES PUBLICATIONS : Pierre BARTOLI

Téléphone : 04 95 32 89 98

RÉDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90

E-mail : redaction@informateurcorse.com

1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX

ANNONCES LÉGALES : Tél. 04 95 32 89 92

E-mail : al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par l'Anté Préfectoral, pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 3,89 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).

COMPTABILITÉ/ABONNEMENTS : Tél. 04 95 32 04 40

REGIE DE LA PUBLICITE - ÉDITIONS SPÉCIALES

ET ÉVÉNEMENTS : Tél. 04 75 12 93 47

E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

PRESSE EN LIGNE : www.corse-information.info

E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

C.P.P.A.P. : 0314 | 88773

ISSN : 2114-009

IMPRESSION : AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA

L'Informateur • Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - L'Informateur Corse a été fondé en 1951 par Louis RIDINI - Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine Corse® fondée en 1969 sont protégées par l'antériorité et les dépôts - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Dépôt légal à date de parution.

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :



Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213

20293 Bastia Cedex

Tél : 04.95.32.04.40

Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informateurcorse.com

Fratucciu Ulivu, du couvent d'Alésani à l'église Saint Jean-Baptiste de Bastia

Son chemin d'ecclésiastique, qui l'a porté sur toutes les routes de l'Alésani, d'Orezza, du Fium'Orbu, et du Campu-loru-Moriani, semble lui offrir une nouvelle (et peut-être ultime) étape, du côté du marché de Bastia où il vient de prendre en charge la paroisse de Saint Jean-Baptiste. C'était il y a deux semaines à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de Monseigneur Jean-Luc Brunin. Une des dernières apparitions de l'évêque de la Corse avant son départ pour le diocèse du Havre.



Monseigneur Jean-Luc Brunin présente le lectionnaire au Père Olive, lui indiquant son nouveau ministère pastoral



Le père Olive aux côtés du Père Francis Ghisoni, suivis par Monseigneur Brunin



Fratucciu Ulivu, avec calice et patène pour la toute première eucharistie donnée en l'église saint Jean-Baptiste de Bastia, dont il a pris en charge la paroisse



Célébration de l'eucharistie

Le Père Olive Tagliazucchi, communément appelé «Fratucciu Ulivu», succède au père Jean-Marie Prescelti, qui rejoint la paroisse de Lucciana. La messe d'installation a été suivie par une foule de fidèles, venus prendre contact avec celui qui a reçu la charge du ministère pastoral... Le père Olive sera désormais «le premier de cordée de la communauté de Saint Jean, en marche, comme l'église du peuple de Dieu», a souligné Monseigneur Jean-Luc Brunin, rappelant le sens premier du mot paroisse, qui signifie «en marche pour porter l'évangile», et remerciant le curé du couvent de l'Alisgiani d'avoir accepté ce déracinement. C'est le cœur gros en effet que Fratucciu Ulivu a quitté ses fidèles de l'Alésani et de cette micro-région montagnarde où il a tissé des liens très forts. Petite lueur de joie aussi, en retrouvant Bastia, le quartier du marché, et l'église saint Jean-Baptiste où il a suivi le catéchisme, a été louveteau, et ordonné prêtre, il y a quarante-quatre ans. Un retour aux sources en somme. Comme l'évêque de la Corse, on lui souhaite bon vent, le vent de l'esprit, et la bonne conduite de son nouveau ministère pastoral. A vedeci, Fratucciu !

Les Virades de l'espoir

pour vaincre la mucoviscidose

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

à partir de 14 heures

MIOMO

SALLE DES FÊTES DE SANTA MARIA DI LOTA

4^{ÈME} EDITION

Parrainée par Jérôme ROTHEN

JEUX GONFLABLES PARC D'ANIMATIONS

15 h. 30 Départ du parcours pédestre

17 h. 30 Lâcher de ballons

Possibilité de
RESTAURATION sur place

VENEZ NOMBREUX DONNER VOTRE SOUFFLE à CEUX qui EN MANQUENT

06 24 15 03 17

vaincrelamuco.org



**VAINCRE LA
MUCOVISCIDOSE**

